

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1907

30 juin 2016

### SOMMAIRE

Adelaide Holdings S.à r.l. ....	91536	Norman Conquest S.A. ....	91493
AIYA International S.A. ....	91536	OCM Luxembourg OPPS VIII Blocker S.à r.l. .....	91530
Altius Real Assets Management S.à r.l. ....	91498	OCM Luxembourg OPPS VIII (Parallel 2) Blocker S.à r.l. ....	91527
Avindale Investments SPF S.A. ....	91497	OCM Luxembourg Procurement Holdings S.à r.l. ....	91533
Azalea S.A. ....	91497	OCM Luxembourg Wembley Finance S.à r.l. .....	91524
Majore S.A. ....	91491	OnX Holdings ....	91498
Melk-Zenter S.A. ....	91495	OnX Holdings 2 ....	91497
Meritax Investholding S.à r.l. ....	91492	OnX International S.à r.l. ....	91498
Milhem Europe S.A. ....	91491	OnX Managed Services S.à r.l. ....	91498
MILSONS Luxembourg S.A. ....	91491	Opus (Public) Chartered Issuance S.A. ....	91493
Miralt Sicav ....	91490	Oregonian Invest S.A. ....	91495
Moab S.A. ....	91494	Orionis Management S.A. ....	91494
MREF III Hayes Holdings S.à r.l. ....	91490	Oronalia S.A. ....	91495
MREF III Hayes Holdings S.à r.l. ....	91490	Oyster ....	91495
MREF III Newcastle Property S.à r.l. ....	91490	Parking Zuid S.A. ....	91499
MREF III Newcastle Property S.à r.l. ....	91494	Periza Industries S.à r.l. ....	91516
MREF III PRS Holdings S.à r.l. ....	91494	Pilar Treasury S.à r.l. ....	91496
Musashi S.A. ....	91496	Polenergia International S.à r.l. ....	91496
Naiad Property S.à r.l. ....	91492	Portman Investments S.à r.l. ....	91496
Napolitana Invest S.A. ....	91492	Procastora Holding S.à r.l. ....	91497
NBG International Funds SICAV ....	91492	«Red Squirrel Services S.à r.l.» ....	91535
Neroli ....	91493		
NETiKA International S.à r.l. ....	91493		
Ngam S.A. ....	91492		
Nitra Holdings S.à r.l. ....	91491		
Nobeltext ....	91493		

**MREF III Hayes Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: GBP 15.000,00.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 287-289, route d'Arlon.  
R.C.S. Luxembourg B 203.472.

—  
*Extrait des résolutions des associés en date du 18 avril 2016*

En date du 18 avril 2016, les associés de la société ont décidé comme suit:

- d'accepter la démission de Paul Lawrence de sa fonction de gérant de catégorie B de la Société avec effet au 5 avril 2016;

- de nommer Monsieur Laurent Bélik né le 2 mai 1974, à Ixelles, Belgique ayant son adresse professionnelle à 287-289 route d'Arlon, L-1150 Luxembourg en tant gérant de catégorie B de la Société avec effet au 5 avril 2016 et pour une durée indéterminée;

Le 3 mai 2016.

Pour extrait analytique conforme

Référence de publication: 2016104334/17.

(160075939) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2016.

---

**MREF III Hayes Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: GBP 15.000,00.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 2-4, rue Eugène Ruppert.  
R.C.S. Luxembourg B 203.472.

—  
La Société informe que l'adresse professionnelle de Monsieur Michel Thill a été modifié comme suit avec effet au 4 avril 2016:

287-289 route d'Arlon, L-1150 Luxembourg

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Michel Thill

*Class B Manager*

Référence de publication: 2016104335/14.

(160075939) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2016.

---

**MREF III Newcastle Property S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: GBP 15.000,00.**

Siège social: Luxembourg, 2-4, rue Eugène Ruppert.  
R.C.S. Luxembourg B 198.733.

—  
La Société informe que l'adresse professionnelle de Monsieur Michel Thill a été modifié comme suit avec effet au 4 avril 2016:

287-289 route d'Arlon, L-1150 Luxembourg

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Michel Thill

*Class B Manager*

Référence de publication: 2016104336/14.

(160075941) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2016.

---

**Miralt Sicav, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 15, avenue J.F. Kennedy.  
R.C.S. Luxembourg B 82.482.

—  
Le Bilan au 31 décembre 2015 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2016104329/9.

(160075225) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2016.

---

**Milhem Europe S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1611 Luxembourg, 1, avenue de la Gare.  
R.C.S. Luxembourg B 170.895.

*Décision circulaire unique du conseil d'administration de la société en date du 14 avril 2016.*

Le conseil d'administration est composé de:

- Marc MILHEM;
- Franck MILHEM;
- Francina ALEWIJNSE épouse MILHEM; et
- Catherine AUBE épouse MILHEM

Qui décident:

1. Transfert de siège social de la Société.

Le siège social est transféré au 1, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg à compter de la date des présentes.

Référence de publication: 2016104327/16.

(160075664) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2016.

---

**MILSONS Luxembourg S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1611 Luxembourg, 1, avenue de la Gare.  
R.C.S. Luxembourg B 170.305.

*Décision circulaire unique du conseil d'administration de la société en date du 14 avril 2016.*

Le conseil d'administration est composé de:

- Marc MILHEM;
- Franck MILHEM;
- Francina ALEWIJNSE épouse MILHEM; et
- Catherine AUBE épouse MILHEM

Qui décident:

1. Transfert de siège social de la Société.

Le siège social est transféré au 1, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg à compter de la date des présentes.

Référence de publication: 2016104328/16.

(160075663) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2016.

---

**Majore S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.  
R.C.S. Luxembourg B 116.080.

Les comptes annuels au 31/12/2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 04/05/2016.

G.T. Experts Comptables S.à r.l.

Luxembourg

Référence de publication: 2016104315/12.

(160075257) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2016.

---

**Nitra Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 87.500,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.  
R.C.S. Luxembourg B 98.970.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 mai 2016.

Référence de publication: 2016104353/10.

(160076015) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2016.

---

**Ngam S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 51, avenue J.F. Kennedy.  
R.C.S. Luxembourg B 115.843.

Le Bilan au 31 décembre 2015 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 mai 2016.  
*Un mandataire*

Référence de publication: 2016104352/11.

(160075622) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2016.

---

**Naiad Property S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert.  
R.C.S. Luxembourg B 79.612.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Associés en date du 29 avril 2016*

- Acceptation de la démission, avec effet au 19 avril 2016, de Monsieur Christopher WHITE, gérant de la société.
- Nomination de Monsieur Vikram NAGRANI, né le 14 Novembre 1976 à Gibraltar, demeurant professionnellement au 57/63 Line Wall Road, GBZ-Gibraltar, au poste de gérant de la société avec effet au 20 avril 2016 pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Le Mandataire*

Référence de publication: 2016104347/15.

(160075790) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2016.

---

**Napolitana Invest S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1940 Luxembourg, 370, route de Longwy.  
R.C.S. Luxembourg B 188.043.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2016104348/9.

(160075891) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2016.

---

**Meritax Investholding S.à r.l., Société à responsabilité limitée - Société de gestion de patrimoine familial.**

Siège social: L-2530 Luxembourg, 6, rue Henri M. Schnadt.  
R.C.S. Luxembourg B 88.802.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2016104325/9.

(160075981) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2016.

---

**NBG International Funds SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1616 Luxembourg, 28-32, place de la Gare.  
R.C.S. Luxembourg B 81.335.

Les comptes annuels au 31 Décembre 2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2016104349/10.

(160075292) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2016.

---

Signature.

**Nobeltext, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.  
R.C.S. Luxembourg B 187.204.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2016104346/9.

(160075631) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2016.

---

**Neroli, Société Anonyme.**

Siège social: L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.  
R.C.S. Luxembourg B 54.700.

Les comptes annuels au 31 décembre 2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUO

Référence de publication: 2016104350/10.

(160076117) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2016.

---

**NETiKA International S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1940 Luxembourg, 370, route de Longwy.  
R.C.S. Luxembourg B 150.799.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2016104351/9.

(160076148) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2016.

---

**Opus (Public) Chartered Issuance S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 287-289, route d'Arlon.  
R.C.S. Luxembourg B 199.463.

*Extrait des minutes du conseil d'administration de la société tenu au siège social le 26 avril 2016*

Le conseil d'administration de la Société décide de renouveler le mandat de ERNST & YOUNG, avec siège social au 35E, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, enregistré sous le numéro B47771 au Registre de Commerce et des Sociétés du Luxembourg, en tant que réviseur externe de la Société concernant l'audit des comptes annuels se clôturant le 31 décembre 2016.

A Luxembourg, le 04 mai 2016.

Pour extrait conforme

Signatures

*L'agent domiciliataire*

Référence de publication: 2016104364/16.

(160075720) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2016.

---

**Norman Conquest S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2334 Luxembourg, 11, place Saints Pierre et Paul.  
R.C.S. Luxembourg B 100.060.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2016104354/10.

(160075938) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2016.

---

**MREF III Newcastle Property S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: GBP 15.000,00.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 287-289, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 198.733.

*Extrait des résolutions de l'associé unique en date du 5 avril 2016*

En date du 5 avril 2016, l'associé unique de la société ont décidé comme suit:

- d'accepter la démission de Paul Lawrence de sa fonction de gérant de catégorie B de la Société avec effet au 4 avril 2016;

- de nommer Monsieur Laurent Bélik né le 2 mai 1974, à Ixelles, Belgique ayant son adresse professionnelle à 287-289 route d'Arlon, L-1150 Luxembourg en tant gérant de catégorie B de la Société avec effet au 4 avril 2016 et pour une durée indéterminée;

Le 3 mai 2016.

Pour extrait analytique conforme

Référence de publication: 2016104337/17.

(160075941) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2016.

**MREF III PRS Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: GBP 6.515.000,00.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 287-289, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 187.145.

*Extrait des résolutions des associés en date du 18 avril 2016*

En date du 18 avril 2016, les associés de la société ont décidé comme suit:

- d'accepter la démission de Paul Lawrence de sa fonction de gérant de catégorie B de la Société avec effet au 4 avril 2016;

- de nommer Monsieur Laurent Bélik né le 2 mai 1974, à Ixelles, Belgique ayant son adresse professionnelle à 287-289 route d'Arlon, L-1150 Luxembourg en tant gérant de catégorie B de la Société avec effet au 5 avril 2016 et pour une durée indéterminée;

Le 3 mai 2016.

Pour extrait analytique conforme

Référence de publication: 2016104338/17.

(160075919) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2016.

**Moab S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2350 Luxembourg, 1, rue Jean Piret.

R.C.S. Luxembourg B 121.906.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2016104330/9.

(160075946) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2016.

**Orionis Management S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1940 Luxembourg, 370, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 92.250.

Les comptes annuels au 31 décembre 2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour ORIONIS MANGEMENT S.A.*

Fiduciaire des Classes Moyennes

Référence de publication: 2016104381/11.

(160075795) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2016.

**Oregonian Invest S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 94.582.

Les comptes au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

OREGONIAN INVEST S.A.  
Robert REGGIORI / Louis VEGAS-PIERONI  
*Administrateur / Administrateur*

Référence de publication: 2016104380/12.

(160075380) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2016.

**Oronalia S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-5560 Remich, 34, rue Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 156.828.

Les comptes annuels au 31.12.2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2016104382/10.

(160075480) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2016.

**Oyster, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 11-13, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 55.740.

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires qui s'est tenue le 21 avril 2016 a décidé de renouveler le mandat de PricewaterhouseCoopers, 2, rue Gerhard Mercator, L-2182 Luxembourg en sa qualité de Réviseur d'Entreprises pour une période d'un an prenant fin lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2017.

*Pour OYSTER*  
Société d'Investissement à Capital Variable  
RBC Investor Services Bank S.A.  
Société Anonyme

Référence de publication: 2016104383/14.

(160075874) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2016.

**Melk-Zenter S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-7410 Angelsberg, 4A, rue de l'Ecole.

R.C.S. Luxembourg B 56.830.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue au siège de la société en date du 19 avril 2016 à 10.00 heures*

Conformément à l'article 5 des statuts et à l'article 60 de la loi du 10 août 1915, l'assemblée générale autorise le conseil d'administration à déléguer tous ses pouvoirs en ce qui concerne la gestion journalière des affaires de la société ainsi que la représentation de la société à Madame Svenja ZELDER, née à Wittlich (D) le 26 août 1989 et demeurant à D-54518 Plein, Hof Holmen, qui portera le titre de Directrice technique.

Dans toutes les affaires en relation avec l'objet social, la société sera engagée par la cosignature obligatoire de la Directrice technique, titulaire de l'autorisation d'établissement.

Angelsberg, le 19 avril 2016.  
Pour extrait sincère et conforme  
*Un administrateur*

Référence de publication: 2016104323/18.

(160075559) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2016.

**Pilar Treasury S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 2-4, rue Eugène Ruppert.  
R.C.S. Luxembourg B 117.221.

Les comptes annuels au 31/12/2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2016104386/9.

(160075850) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2016.

---

**Polenergia International S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 35, avenue Monterey.  
R.C.S. Luxembourg B 137.779.

EXTRAIT

En date du 28 avril 2016, l'associé unique de la Société ont approuvé la résolution suivante:

- La démission, avec effet immédiat, de Zbigniew Prokopowicz, en tant que gérant de classe A de la Société.

Pour extrait conforme.

Luxembourg, le 4 mai 2016.

Référence de publication: 2016104387/12.

(160075989) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2016.

---

**Portman Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: GBP 13.000,00.**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 11-13, boulevard de la Foire.  
R.C.S. Luxembourg B 164.469.

*Extrait des résolutions prises par les gérants de la société du 26 avril 2016*

Les gérants de la Société ont décidé en date du 26 avril 2016 de transférer le siège de la Société du 25A, Boulevard Royal, L - 2449 Luxembourg au 11-13, Boulevard de la Foire, L - 1528 Luxembourg avec effet au 1<sup>er</sup> mai 2016.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 mai 2016.

Référence de publication: 2016104388/13.

(160075366) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2016.

---

**Musashi S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1947 Luxembourg, 9, rue Joseph Leydenbach.  
R.C.S. Luxembourg B 129.379.

*Extrait des décisions prises par les associés avec effet au 22 avril 2016*

1. Madame Nuria I. Martin, né le 27 mars 1974 à Madrid (Espagne), résidant professionnellement au 20, Avenue Marie Thérèse, L-2132 Luxembourg, est nommé en tant qu'Administrateur de la société avec effet au 22 avril 2016 et pour une durée illimitée.

2. Madame Paula Caunedo Scarponi, né le 9 mars 1974 à Neuquen (Argentina), résidant professionnellement au 20, Avenue Marie Thérèse, L-2132 Luxembourg, est nommé en tant qu'Administrateur de la société avec effet au 22 avril 2016 et pour une durée illimitée.

3. La Société a été informée par l'administrateur Monsieur Lucas TJMI Vrouenraets de son changement d'adresse située au 20, Avenue Marie Thérèse, L-2132 Luxembourg.

Luxembourg, le 4 mai 2016.

Pour extrait sincère et conforme

MUSASHI S.A.

*Un mandataire*

Référence de publication: 2016104342/20.

(160075723) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2016.

---



**Azalea S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 108.789.

—  
Les comptes au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

AZALEA S.A.

DE BERNARDI Alexis / DONATI Régis

*Administrateur / Administrateur*

Référence de publication: 2016102981/12.

(160074802) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2016.

**Avindale Investments SPF S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8070 Bertrange, 33, rue du Puits Romain.

R.C.S. Luxembourg B 114.817.

—  
Le Bilan au 31 décembre 2015 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 mai 2016.

Signature.

Référence de publication: 2016102980/10.

(160074696) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2016.

**Procastora Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 323.721.072,00.**

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.

R.C.S. Luxembourg B 181.173.

—  
La Société a été constituée suivant acte reçu par Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 11 octobre 2013, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 3163 du 12 décembre 2013.

Les comptes annuels de la Société au 31 décembre 2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Procastora Holding S.à r.l.

Référence de publication: 2016104394/13.

(160075593) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2016.

**OnX Holdings 2, Société à responsabilité limitée.****Capital social: USD 2.020.000,00.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 181.390.

—  
Les comptes annuels au 30 avril 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 mai 2016.

*Pour Intertrust (Luxembourg) S.à r.l.*

Gaëlle Attardo-Kontzler

*Mandataire*

Référence de publication: 2016104360/13.

(160075741) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2016.

**OnX International S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 20.000,00.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.  
R.C.S. Luxembourg B 180.144.

Les comptes annuels au 30 avril 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 mai 2016.

*Pour Intertrust (Luxembourg) S.à r.l.*

Gaëlle Attardo-Kontzler

*Mandataire*

Référence de publication: 2016104361/13.

(160075754) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2016.

---

**OnX Managed Services S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 20.000,00.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.  
R.C.S. Luxembourg B 177.923.

Les comptes annuels au 30 avril 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 mai 2016.

*Pour Intertrust (Luxembourg) S.à r.l.*

Gaëlle Attardo-Kontzler

*Mandataire*

Référence de publication: 2016104362/13.

(160075811) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2016.

---

**OnX Holdings, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 20.000,00.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.  
R.C.S. Luxembourg B 159.840.

Les comptes annuels au 30 avril 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 mai 2016.

*Pour Intertrust (Luxembourg) S.à r.l.*

Gaëlle Attardo-Kontzler

*Mandataire*

Référence de publication: 2016104359/13.

(160075818) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2016.

---

**Altius Real Assets Management S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1748 Luxembourg-Findel, 7, rue Lou Hemmer.  
R.C.S. Luxembourg B 179.562.

Les statuts coordonnés au 31 mars 2016 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Marc Loesch

*Notaire*

Référence de publication: 2016102926/11.

(160075415) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2016.

---

**Parking Zuid S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2652 Luxembourg, 156, rue Albert Uden.  
R.C.S. Luxembourg B 205.874.

—  
STATUTES

In the year two thousand and sixteen, on the twenty-ninth day of the month of April,  
Before Maître Jean-Paul Meyers, notary residing in Esch-sur-Alzette (Grand Duchy of Luxembourg),

There appeared the following:

A. Tiger Investment S.A., a public limited liability company ("société anonyme") existing under the laws of Luxembourg, with registered office at 156, rue Albert Uden, L-2652 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg and being registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 57.009 ("Tiger"),

hereby represented by Lou Venturin, lawyer, with professional address in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg), by virtue of proxy given under private seal on 19 April 2016; and

B. Carrée S.A., a public limited liability company ("société anonyme") existing under the laws of Luxembourg, with registered office at 156, rue Albert Uden, L-2652 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg and being registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 87.388 ("Carrée"),

hereby represented by Lou Venturin, lawyer, with professional address in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg), by virtue of proxy given under private seal on 19 April 2016,

(Tiger and Carrée being hereafter referred to as the "Shareholders").

Said proxies, after having been initialled and signed *ne varietur* by the proxy holder of the appearing parties and the undersigned notary, shall be appended to the present deed for the purpose of registration.

The Shareholders, represented as above stated, declare that they currently hold together all the shares issued by Parking Zuid N.V., a public limited liability company ("naamloze vennootschap") incorporated under the laws of Belgium, having its registered office at Drève Richelle, 161, b48 1410, Waterloo, Belgium and registered with the Crossroads Bank of Enterprises (Nivelles) under number BE 0870.714.560, incorporated by notarial deed of Jacques Van Roosbroeck, notary residing in Antwerp, on 16 December 2004 (the "Company").

The Shareholders, duly represented as mentioned above, declare that they are fully informed of the resolutions to be taken on the basis of the following agenda:

1. To confirm as far as necessary the decision taken in Belgium and to approve the decision to transfer the registered office, central administration and effective seat of management of the Company from Belgium to the Grand Duchy of Luxembourg, as from the date hereof, without disruption of legal personality;

2. To accept the Luxembourg nationality arising from the transfer of the registered office, central administration and effective seat of management of the Company to the Grand Duchy of Luxembourg and that the Company be subject to the laws of the Grand Duchy of Luxembourg as from the date of the present deed;

3. To adopt for the purposes of the law dated 10 August 1915 on commercial companies, as amended, the legal form of a Luxembourg law governed public limited liability company (société anonyme);

4. To adopt the corporate name of Parking Zuid S.A.;

5. To fix the registered office, central administration and effective seat of management of the Company at 156, rue Albert Uden, L-2652 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg;

6. To appoint new directors of the Company;

7. To appoint a statutory auditor of the Company;

8. To approve the interim accounts of the Company as at 31 January 2016;

9. To increase the Company's share capital by an amount of sixty-nine thousand eight hundred forty euro and fifty-four eurocents (EUR 69,840.54), in order to raise it from its current amount of sixty-two thousand euro (EUR 62,000.-), represented by sixty-two (62) shares without nominal value, to an amount of one hundred thirty-one thousand eight hundred forty euro and fifty-four eurocents (EUR 131,840.54), represented by sixty-two (62) shares without nominal value;

10. To accept the payment in full of the capital increase in an amount of sixty-nine thousand eight hundred forty euro and fifty-four eurocents (EUR 69,840.54), without issuance of new shares, by way of a contribution in kind consisting of portion of a receivable it holds against the Company in an amount of sixty-nine thousand eight hundred forty euro and fifty-four eurocents (EUR 69,840.54);

11. To acknowledge the conclusions of (i) an independent qualified auditor's report issued by Audit Central S.à r.l., (ii) a valuation and free transferability report issued by the board of Tiger, and (iii) a declaration of recipient company issued by the Company in order to value and certify the contribution in kind mentioned under the preceding item 10 of the agenda as well as its free transferability;

12. To decrease the Company's share capital in order to set off sustained losses by an amount of sixty-nine thousand eight hundred forty euro and fifty-four eurocents (EUR 69,840.54) so as to decrease it from its current amount of one

hundred thirty-one thousand eight hundred forty euro and fifty-four eurocents (EUR 131,840.54), represented by sixty-two (62) shares without nominal value, to an amount of sixty-two thousand euro (EUR 62,000.-), represented by sixty-two (62) shares without nominal value;

13. To acknowledge the additional conclusions of the same independent qualified auditor's report referred to under item 11 of the agenda issued by Audit Central S.à r.l. on the net asset value of the Company resulting of the conversion of the Company into a Luxembourg law governed public limited liability company (société anonyme) as mentioned under the preceding item 2 of the agenda followed by a capital increase and subsequent capital decrease as mentioned under the preceding items 9 to 12 of the agenda;

14. To amend and restate the articles of association of the Company so as to conform them to laws of the Grand Duchy of Luxembourg further to the Company's acceptance of the Luxembourg nationality as specified under the preceding item 2 of the agenda as well as to reflect the resolutions under the preceding items 9 and 12 of the agenda;

15. Financial Year;

16. Miscellaneous.

The Shareholders have requested the undersigned notary to document the following resolutions:

*First resolution*

The Shareholders confirmed as far as is necessary the decision taken in Belgium and approved the decision to transfer the registered office, central administration and effective seat of management of the Company from Belgium to the Grand Duchy of Luxembourg, as from the date hereof, without disruption of legal personality.

*Second resolution*

The Shareholders resolved to accept the Luxembourg nationality arising from the transfer of the registered office, central administration and effective seat of management of the Company to the Grand Duchy of Luxembourg and that the Company be subject to the laws of the Grand Duchy of Luxembourg as from the date of the present deed.

*Third resolution*

The Shareholders resolved that the Company adopts, for the purposes of the law dated 10 August 1915 on commercial companies, as amended, the legal form of a Luxembourg law governed public limited liability company (société anonyme).

*Fourth resolution*

The Shareholders resolved that the Company adopts the corporate name of "Parking Zuid S.A.".

*Fifth resolution*

The Shareholders resolved to establish the registered office, central administration and effective seat of management of the Company at 156, rue Albert Uden, L-2652 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

*Sixth resolution*

The Shareholders resolved to appoint the following person as new directors of the Company for a term ending at the 2020 annual general meeting of shareholders:

- Mr. Jan Van Holsbeeck, born in Aalst, Belgium on 10 November 1965 with his professional address at 156, rue Albert Uden, L-2652 Luxembourg;

- Mr. Louis Johannes Karel Jozef Reijtenbagh, born in Den Ham (the Netherlands) on 18 July 1946, with his professional address at Avenue des Citronniers 3/5, MC-98000, Monaco;

- PLAZA MANAGEMENT OVERSEAS S.A., a company existing under the laws of British Virgin Islands with registered office at Ground Floor, Palm Grove House, P.O. Box 4649, Road Town, Tortola, British Virgin Islands and registered with British Virgin Islands Registry of Corporate Affairs under the number 625992 and represented by its permanent representative Mr. Edgar Reijtenbagh.

*Seventh resolution*

The Shareholders resolved to appoint the following as sole statutory auditor (commissaire aux comptes) of the Company for a term ending at the 2020 annual general meeting of shareholders:

- READ S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) governed by the laws of Luxembourg having its registered address at 3A, Boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 45.083.

*Eighth resolution*

The Shareholders resolved to approve the interim accounts of the Company dated 31 January 2016, based on generally accepted accounting principles, which show that as of that date, the negative net asset value of the Company amounts to seven thousand eight hundred forty euro and fifty-four eurocents (EUR -7,840.54).

Said interim accounts, after having been signed ne varietur by the Shareholders present or represented as above mentioned, and by the undersigned notary, shall remain annexed to this deed for registration purposes.

#### *Ninth resolution*

The Shareholders resolved to increase the Company's share capital by an amount of sixty-nine thousand eight hundred forty euro and fifty-four eurocents (EUR 69,840.54), in order to raise it from its current amount of sixty-two thousand euro (EUR 62,000.-) represented by sixty-two (62) shares without nominal value, to an amount of one hundred thirty-one thousand eight hundred forty euro and fifty-four eurocents (EUR 131,840.54), represented by sixty-two (62) shares without nominal value.

#### *Tenth resolution*

Thereupon, appeared Tiger, prenamed, (the "Subscriber"), represented by Lou Venturin, prenamed, by virtue of a proxy under private seal given on 19 April 2016 and declared to fully pay-up the amount of the capital increase in the amount of sixty-nine thousand eight hundred forty euro and fifty-four eurocents (EUR 69,840.54) without issuance of shares, by way of a contribution in kind of a portion of a receivable held against the Company in an amount of sixty-nine thousand eight hundred forty euro and fifty-four eurocents (EUR 69,840.54) (the "Contribution in Kind").

Tiger further resolved to accept such payment and referred to a report dated 9 May 2016 drawn up by Audit Central S.à r.l., an independent qualified auditor (réviseur d'entreprises agréé), having its registered address at 295, rue de Luxembourg, L-8077 Bertrange, Grand Duchy of Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 145.074, in accordance with articles 26-1 and 32-1 of the Luxembourg law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended, wherein the Contribution in Kind so contributed is described and valued (the "Auditor's Report"), as set out under the eleventh resolution.

Carrée, prenamed, expressly agreed and authorised the above mentioned capital increase by the Subscriber and resolved to withhold to subscribe to any new share(s).

#### *Eleventh resolution*

The Shareholders took note of the findings of the Contribution in Kind Report wherein the Contribution in Kind so contributed is described and valued and acknowledge having being fully informed of the Contribution in Kind Report.

The conclusion of the said report written in English read as follows:

"Based on the work performed and described above, nothing has come to our attention that causes us to believe that:

- the value of the contribution in kind does not correspond at least to the increase of the par value of the 62 shares without nominal value, i.e. 69,840.54 Euros;"

In addition to the Auditor's Report, which confirms that the Contribution in Kind is valued at least at sixty-nine thousand eight hundred forty euro and fifty-four eurocents (EUR 69,840.54), the Subscriber further declared that the value of the Contribution in Kind has been certified at sixty-nine thousand eight hundred forty euro and fifty-four eurocents (EUR 69,840.54) euro in a declaration of contribution signed by the representatives of the Subscriber and confirmed in a declaration of recipient company signed by the legal representatives of the Company. The Subscriber also declared that it is the sole holder and owner of the Contribution in Kind and that there exist no impediments to the transfer thereof to the Company. Proof of the Subscriber's ownership of the Contribution in Kind has been shown to the undersigned notary (the "Valuation Reports").

The said Auditor's Report and the Valuation Reports, after having been signed ne varietur by the Shareholders present or represented as above mentioned, and by the undersigned notary, shall remain annexed to this deed for registration purposes.

#### *Twelfth resolution*

The Shareholders then resolved to subsequently decrease the Company's share capital in order to set off sustained losses by an amount of sixty-nine thousand eight hundred forty euro and fifty-four eurocents (EUR 69,840.54) so as to decrease it from its current amount of one hundred thirty-one thousand eight hundred forty euro and fifty-four eurocents (EUR 131,840.54) divided into sixty-two (62) shares without nominal value to an amount of sixty-two thousand euro (EUR 62,000.-), represented by sixty-two (62) shares without nominal value.

#### *Thirteenth resolution*

Finally, the Shareholders took note of the additional findings of the Auditor's Report drawn up by Audit Central S.à r.l., prenamed, independent qualified auditor (réviseur d'entreprises agréé), on 9 March 2016 in order to certify the net asset value of the Company, and acknowledge having being fully informed of the report.

The conclusion of the report written in English reads as follows:

"Based on the work performed and described above, nothing has come to our attention that causes us to believe that:

- [...];

- the value of the net assets of the Company after capital operation does not correspond at least to the subscribed capital of 62,000.00 Euros."

The said Auditor's Report, after having been signed *ne varietur* by the Shareholders present or represented as above mentioned, and by the undersigned notary, shall remain annexed to this deed for registration purposes.

#### *Fourteenth resolution*

The Shareholders resolved to amend and restate the articles of association of the Company so as to conform them to laws of the Grand Duchy of Luxembourg further to the Company's acceptance of the Luxembourg nationality as specified under resolution 2 hereabove and the capital increase and subsequent capital decrease as set out under resolutions 9 and 12.

The restated articles of association of the Company will now read as follows:

#### **“Part I. Corporate form and name, Registered office, Corporate purpose and term of existence**

**Art. 1. Corporate Form and Name.** The original subscriber(s) and all who may subsequently acquire the shares hereafter issued hereby establish a company which takes the form of a public limited-liability company (*société anonyme*) (the "Company") which will be governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, notably the Act of 10 August 1915 on commercial companies, as amended (the "Act"), Article 1832 of the Civil Code, as amended, and the present articles of association (the "Articles").

The Company is incorporated under the name "Parking Zuid S.A."

**Art. 2. Registered Office.** The Company has its registered office in the City of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. The Company's Director or, as the case may be, the Board of Directors is authorised to transfer the Company's registered office within the municipality.

The Director or, as the case may be, the Board of Directors may resolve to establish branches or other places of business in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad.

If the Director or, as the case may be, the Board of Directors should determine that extraordinary political, economic or social developments have occurred or are imminent which would interfere with the Company's normal activities at its registered office or hinder communications within that office or between that office and persons abroad, the Director or, as the case may be, the Board of Directors may temporarily transfer the registered office abroad, until the end of such extraordinary circumstances. Such temporary measures will not affect the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of the registered office abroad, will remain governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg.

**Art. 3. Corporate Purpose.** The purpose of the Company is the direct and indirect acquisition and holding of stakes, in any form whatsoever, in Luxembourg and/or foreign undertakings, as well as the administration, development and management of such shareholdings.

This includes without limitation the investment in, acquisition and disposal of, grant or issuance of preferred equity certificates (without a public offering), loans, bonds, notes, debentures and other debt instruments, shares, warrants and other equity instruments or rights, including without limitation, shares of capital stock, limited partnership interests, limited-liability company interests, preferred stock, securities and swaps, and any combination of the foregoing, in each case whether readily marketable or not, as well as obligations (including without limitation synthetic securities obligations) in any type of company, entity or other legal person.

The Company may also use its funds to invest in real estate, intellectual property rights or any other movable or immovable asset in any form or of any kind.

The Company may grant pledges, guarantees, liens, mortgages and any other form of security as well as any form of indemnity, to Luxembourg or foreign entities, in respect of its own obligations and debts.

The Company may also provide assistance in any form (including without limitation the extension of advances, loans, money deposits and credit as well as the provision of pledges, guarantees, liens, mortgages and any other form of security) to the Company's subsidiaries. On a more occasional basis, the Company may provide the same type of assistance to undertakings that form part of the same group to which the Company belongs or to third parties, provided that doing so is in the Company's interest and does not trigger any license requirements.

In general, the Company may carry out any commercial, industrial or financial transactions and engage in such other activities as it deems necessary, advisable, convenient, incidental to, or not inconsistent with, the accomplishment and development of its corporate purpose.

Notwithstanding the foregoing, the Company shall not enter into any transaction that would cause it to be engaged in a regulated activity or one that requires the Company to have a licence.

**Art. 4. Term of Existence.** The Company is incorporated for an unlimited term of existence.

#### **Part II. Share capital and shares**

**Art. 5. Share Capital.** The Company's subscribed share capital is set at sixty-two thousand euro (EUR 62,000.-) divided into sixty-two (62) shares without nominal value.

In addition to the share capital, a premium account and/or a capital contribution account (*compte 115 “Apport en capitaux propres non rémunéré par des titres”*) may be set up. The Company may use the amount held in the premium account and/

or the capital contribution account (as applicable) to redeem its shares, set off net losses, or make distributions to shareholders or it can allocate the funds to the statutory reserve.

**Art. 6. Shares.** All shares will be and remain in registered form.

A shareholders' register will be kept at the Company's registered office and made available for inspection by any shareholder. This register shall contain the information required by Article 39 of the Act.

Each shareholder will notify the Company by registered letter of any change of address. The Company will be entitled to rely on the last address so notified.

Ownership of registered shares will be determined based on entries in the shareholders' register.

Share transfers shall be effected by means of an entry in the shareholders' register, dated and signed by the transferor and the transferee or the duly authorised representatives of these parties or of the Company.

Shareholders may ask the Company to issue a certificate reflecting the entries in the shareholders' register, which shall be signed by the Director or, if the Company is managed by a Board of Directors, any two Directors.

Each share is indivisible as far as the Company is concerned. Co-owners of shares must appoint a single person to represent them vis-à-vis the Company. The Company can suspend the exercise of all rights attached to the relevant share until a single representative is appointed.

**Art. 7. Payments towards Shares.** Payments towards shares that are not fully paid-up upon subscription must be made at the time and at the conditions determined by the Director or, as the case may be, the Board of Directors from time to time in accordance with the Act. Any amount called up on shares will be allocated equally amongst all outstanding shares which are not fully paid-up.

**Art. 8. Capital Increases and Reductions.** The Company's subscribed share capital may be increased or reduced on one or more occasions pursuant to a resolution of the sole shareholder or, as the case may be, the general meeting of shareholders, provided the quorum and majority requirements requisite for the amendment of the Articles, as set out in these Articles or the Act, as the case may be, are met.

New shares to be subscribed for in cash will be offered first to the existing shareholders, in proportion to their shareholdings. The Board of Directors shall determine the period within which this preferential right must be exercised, which may not be less than thirty days.

Notwithstanding the foregoing, the sole shareholder or, as the case may be, the general meeting of shareholders may decide to limit or cancel the abovementioned preferential subscription right or authorise the Director or the Board of Directors, as the case may be, to do so in accordance with the Act. In this case, the quorum and majority required to amend these Articles must be met.

**Art. 9. Acquisition of Own Shares.** The Company may acquire its own shares and hold them in treasury.

The acquisition and holding of own shares must be in compliance with the Act.

### Part III. Directors, Board of directors and auditors

**Art. 10. Board of Directors.** If the Company has only one shareholder, the latter may appoint a single Director (the "Director") or a board of directors (the "Board of Directors") composed of at least three members. If the Company has several shareholders, it must be managed by a Board of Directors composed of at least three members, who need not be shareholders.

The Director(s) shall be appointed by the sole shareholder or, as the case may be, the general meeting of shareholders, which will determine their number, remuneration and the duration of their term of office, which shall not exceed six years. The Directors will hold office until their successor(s) is/are elected. They may be re-elected at the end of his/their term and removed from office at any time, with or without cause, pursuant to a resolution of the sole shareholder or, as the case may be, the general meeting of shareholders.

The sole shareholder or, as the case may be, the general meeting of shareholders may decide to appoint Class A and Class B directors.

If a legal entity is appointed Director, it must designate a natural person to exercise its functions and act in its name and on its behalf.

In the event of a vacancy on the Board of Directors, the remaining Director(s) may meet and appoint a director to temporarily fill the vacancy until the next general meeting of shareholders.

Even after the end of their term of office, the Director(s) shall not disclose information about the Company which could be detrimental to the Company's interests, except when disclosure is required by law or the public interest

**Art. 11. Meetings of the Board of Directors.** If the Company has only one Director, the latter will exercise the powers granted by the Act to the Board of Directors.

The Board of Directors will appoint a chairperson (the "Chair") from amongst its members. It may also appoint a secretary, who need not be a Director, to keep minutes of meetings of the Board of Directors and of the shareholder(s).

The Board of Directors will meet further to a notice sent by the Chair. A meeting of the Board of Directors must be called if two Directors so request.

The Chair presides over all meetings of the Board of Directors. In the Chair's absence, the Board of Directors may appoint another Director as pro tempore chairperson by a majority vote of those present or represented at the meeting.

Except in cases of urgency or with the prior consent of all those entitled to attend the meeting, at least twenty-four hours' written notice of a Board meeting must be given. Any such notice shall specify the place, date, time and agenda of the meeting.

The notice may be waived by unanimous written consent by all the Directors at the meeting or otherwise. No separate notice is required for meetings held at the time and place specified in a schedule previously adopted by the Board of Directors.

Every Board meeting shall be held in Luxembourg or another location indicated in the notice.

A Director may appoint in writing another Director to represent him/her at any meeting of the Board of Directors. A Director may represent more than one Director at a meeting of the Board of Directors.

The quorum required for meetings of the Board of Directors shall be the presence or representation of a majority of the Directors in office.

Decisions shall be taken by a majority of the votes cast by those Directors present or represented at the meeting. Each Director can cast one vote. In the event of a tie, the Chair, or case may be, the pro tempore chair shall cast the deciding vote.

Any Director may participate in a meeting of the Board of Directors by conference call, videoconference or similar means of communication enabling several persons to simultaneously communicate with each other. Such methods of participation are considered equivalent to physical presence at the meeting.

A written decision circulated and transmitted by cable, email, fax or any other similar means of communication, signed by all Directors, is proper and valid as though it had been adopted at a duly convened and held meeting of the Board of Directors. Such a decision can be enacted either in a single document or in several separate documents with the same content, each signed by one or more Directors.

**Art. 12. Minutes of Meetings of the Board of Directors.** The minutes of meetings of the Board of Directors or, as the case may be, written decisions of the sole Director, shall be drawn up and signed by all Directors present at the meeting or, as the case may be, the sole Director or as resolved by the Board of Directors. Any proxies shall remain appended thereto.

Copies of or extracts from the minutes or decisions shall be certified by the sole Director or, as the case may be, the Chair or; as the case may be, the pro tempore chair, of the Board of Directors or by any two Directors or as resolved by the Board of Directors.

**Art. 13. General Powers of the Directors.** The Director or, as the case may be, the Board of Directors has the broadest powers to act on behalf of the Company and to perform or authorise all acts of administration or disposal which are necessary or useful to accomplish the Company's purpose. All powers not expressly reserved by the Act or the Articles to the sole shareholder or, as the case may be, the general meeting of shareholders can be exercised by the Director or, as the case may be, the Board of Directors.

**Art. 14. Delegation of Powers.** The Director or, as the case may be, the Board of Directors, may confer its powers to conduct the daily management and affairs of the Company and represent the Company in relation to such daily management and affairs on any member or members of the Board of Directors or any other person, who need not be a Director or a shareholder of the Company, acting alone or jointly, at such terms as the Director or, as the case may be, the Board of Directors shall determine.

When the Company is managed by a Board of Directors, the delegation of daily management to a member of the Board of Directors entails an obligation for the Board of Directors to report each year to the annual general meeting of shareholders on the salary, fees and other advantages granted to such Director in connection with such delegation.

The Director or, as the case may be, the Board of Directors may also confer certain powers and/or special duties on any member(s) of the Board of Directors or any other person(s), who need not be a Director or shareholder of the Company, acting alone or jointly, under such terms as the Director or, as the case may be, the Board of Directors shall determine.

The Director, or, as the case may be, the Board of Directors may also establish one or more advisory committees and determine their composition and purpose.

**Art. 15. Representation of the Company.** If the Company has only one Director, the Company will be bound to third parties by the signature of that Director or by the joint or single signature of any person(s) to whom the Director has delegated signatory authority, within the limits of such authority.

If the Company is managed by a Board of Directors, subject to the following, the Company will be bound towards third parties by the signature of any Director or by the joint or single signature of any person(s) to whom the Board of Directors has delegated signatory authority, within the limits of such authority.

Notwithstanding the foregoing, if the sole shareholder or, as the case may be, the general meeting of shareholders has appointed one or more Class A Directors and one or more Class B Directors, the Company will be bound towards third



parties by the joint signature of one Class A Director and one Class B Director or by the joint or single signature of any person(s) to whom the Board of Directors has delegated such signatory authority, within the limits of such authority.

**Art. 16. Conflicts of Interest.** No contract or transaction between the Company and another company or firm shall be affected or invalidated solely due to fact that any one or more of the Directors, managers, associates, members, officers or employees of the Company has a personal interest in, or is a director, manager, associate, member, officer or employee of, that other company or firm. Except as provided otherwise herein, any Director or officer of the Company who serves as a director, associate, officer or employee of any company or firm with which the Company contracts or otherwise engages in business shall not, solely by reason of affiliation with that other company or firm, automatically be prevented from taking part in the deliberations and voting or acting on any matters with respect to such contract or other business.

Notwithstanding the foregoing, if a Director of the Company has a personal interest in any transaction to which the Company is a party, other than transactions concluded in the ordinary course of business or that fall within the scope of the Company's day-to-day management, which conflicts with the Company's interest therein, the Director shall inform the Board of Directors (if any) of such personal interest and shall not take part in the deliberations or vote on the transaction. The transaction and the Director's interest therein shall be reported to the sole shareholder or the next general meeting of shareholders, as the case may be. When the Company has only one Director, any transaction to which the Company is a party, other than those concluded in the ordinary course of business, and in which the Director also has a personal interest that conflicts with the Company's interest, must be approved by the sole shareholder.

**Art. 17. Indemnification.** The Company shall indemnify any Director and the latter's heirs, executors and administrators, for expenses reasonably incurred in connection with any action, lawsuit or proceedings to which the Director may be made a party by reason of being or having been a Director of the Company or, at the request of the Company, of any other company of which the Company is a shareholder or creditor and by which the Director is not entitled to be indemnified, except for any actions, lawsuits or proceedings in relation to matters for which the Director is held liable for gross negligence or misconduct. In the event of a settlement, indemnification shall only be provided for matters in relation to which the Company has been advised by its legal counsel that the person to be indemnified did not commit a breach of his or her duties. The foregoing right to indemnification is without prejudice to any other rights to which the relevant person may be entitled.

**Art. 18. Audit.** Unless the Company's annual accounts are audited by an independent auditor in accordance with the requirements of the Act, supervision of the Company's operations shall be entrusted to one or more statutory auditors.

The statutory auditors or, as the case may be, the independent auditor shall be appointed by the sole shareholder or, as the case may be, the general meeting of shareholders, which will determine the number of statutory or independent auditors, if applicable, the remuneration of the statutory or independent auditor and the duration of their term of office, which may not exceed six years. The auditors will hold office until their successors are elected. They may be re-appointed at the end of their term and removed from office at any time, with or without cause, pursuant to a resolution of the sole shareholder or, as the case may be, the general meeting of shareholders.

#### Part IV. Meetings of shareholders

**Art. 19. Annual General Meeting.** The annual general meeting will be held at the Company's registered office or at any other location specified in the notice of the meeting on the third Wednesday of the month of June of each year, at 11 a.m..

If this date is not a business day in Luxembourg, the meeting will be held the next business day.

**Art. 20. Other General Meetings of Shareholders.** If the Company has only one shareholder, this shareholder shall exercise the powers granted by law to the general meeting of shareholders. The decisions of the sole shareholder shall be recorded in minutes.

The Director or, as the case may be, the Board of Directors or the statutory auditor(s) if any, may call other general meetings. Such a meeting must be called if shareholders representing at least one tenth of the Company's share capital so request in writing, with an indication of the proposed agenda for the meeting. If a general meeting is not held within one month from the scheduled date, it may be convened by a person appointed by the judge of the Luxembourg District Court (Tribunal d'Arrondissement) entrusted with commercial matters and interim relief, at the request of one or more shareholders who meet the abovementioned ten per cent threshold.

General meetings of shareholders, including the annual general meeting, may be held abroad only if circumstances of force majeure so require, in the opinion of the Director, as the case may be, the Board of Directors.

**Art. 21. Powers of the General Meeting of Shareholders.** Any regularly constituted general meeting of shareholders represents the totality of the Company's shareholders.

The general meeting of shareholders shall have the powers reserved to it by the Act and these Articles.

**Art. 22. Procedure, Voting and Minutes.** The general meeting of shareholders will meet further to a notice given by the Director or, as the case may be, the Board of Directors or the statutory auditor(s) if any, which meets the requirements of the Act and these articles. A general meeting must be held within one month's time, if shareholders representing one tenth of the capital so request in writing, with an indication of the agenda.

The notice shall be sent to the shareholders at least eight (8) days prior to the meeting and specify the date, time, place and agenda of the meeting.

Shareholders representing at least one tenth of the Company's share capital may request in writing that additional items be added to the agenda of any general meeting. Such a request shall be sent to the Company's registered office by registered mail at least five (5) days before the scheduled date of the meeting.

If all shareholders are present or represented at a general meeting and state that they have been informed of the agenda, the meeting may be held without notice.

A shareholder may appoint in writing (including pdf via email or by fax) a proxy holder, who need not be a shareholder, to represent him or her at a meeting.

One or more shareholders may participate in a meeting by means of a conference call, video-conference or any similar means of communication enabling several persons to simultaneously communicate with each other. Such participation shall be deemed equivalent to physical presence at the meeting.

The Director or, as the case may be, the Board of Directors may determine all other conditions that must be fulfilled in order to take part in a general meeting of shareholders.

Each share carries one vote, except as otherwise provided by the Act.

Any shareholder may vote by correspondence.

Completed voting forms must be submitted to the Company's registered office either in person, with an acknowledgment of receipt, or by registered mail or courier service.

Any voting form which is not signed by the relevant shareholder (or the latter's authorised representative(s), as applicable), and does not contain at least the following information will be deemed null and void:

- the relevant shareholder's name and registered office address and/or place of residence;
- total number of shares held by the relevant shareholder in the Company and, if applicable, the number of shares held in each class;
- place, date and time of the meeting;
- agenda of the meeting;
- the vote for each proposed resolution, i.e. abstention, for or against; and
- name and title of the shareholder's authorised representative, if applicable.

All voting forms must be received by the Company no later than 6:00 p.m. CET on the day immediately preceding the day of the general meeting, provided this is a day on which banks are generally open for business in the Grand Duchy of Luxembourg. Any voting form received by the Company after this deadline shall not be counted.

The Chair of the Board of Directors, or, in the Chair's absence, any other person appointed by the general meeting of shareholders shall preside over the general meeting of shareholders.

The chair of the general meeting of shareholders shall appoint a secretary.

The general meeting of shareholders shall appoint one or more scrutineer(s).

The chair of the general meeting of shareholders together with the secretary and the scrutineer(s) shall form the bureau.

An attendance list indicating the name of each shareholder, the number of shares held and, if applicable, the name of the shareholder's representative, shall be drawn up and signed by the members of the bureau or, as the case may be, their representatives.

Except as otherwise required by the Act or these Articles, resolutions are approved by the general meeting of shareholders by a simple majority of votes cast, regardless of the number of shares present or represented at the meeting.

Resolutions to amend these Articles and resolutions the adoption of which is subject, pursuant to these Articles or, as the case may be, the Act, to the quorum and majority required to amend these Articles, must be approved by at least two thirds of the votes cast at a meeting at which at least half of all issued and outstanding share are present or represented. If this quorum is not met at the first meeting, a second meeting, with the same agenda, may be called at which there shall be no quorum requirement.

**Art. 23. Minutes of Shareholder Meetings.** Decisions of the sole shareholder or the minutes of general meetings of shareholders, as the case may be, shall be drawn up and signed by the sole shareholder or, as the case may be, the bureau.

Copies of or extracts from the decisions of the sole shareholder or, as the case may be, minutes of the general meeting of shareholders may be certified by the sole Director or, as the case may be, the Chair of the Board of Directors or any two Directors.

#### **Part V. Financial year and allocation of profits**

**Art. 24. Financial Year.** The Company's financial year starts to run on the first day of January and ends on the last day of December of each year.

**Art. 25. Approval of the Annual Accounts.** At the end of each financial year, the accounts are closed and the Director or, as the case may be, the Board of Directors, shall draw up the Company's annual accounts in accordance with the Act

and submit them to the auditor(s) for review and to the sole shareholder or, as the case may be, to the general meeting of shareholders for approval.

Each shareholder or his/her/its representative may inspect the annual accounts at the Company's registered office as provided by the Act.

**Art. 26. Allocation of Profits.** Five per cent (5%) of the Company's net annual profit shall be allocated each year to the reserve required by the Act, until this reserve reaches ten per cent (10%) of the Company's subscribed capital.

The sole shareholder or, as the case may be, the general meeting of shareholders shall determine how the remaining profits will be allocated. These profits may, in whole or in part, be used to absorb existing losses, if any, set aside in a reserve, carried forward to the next financial year or distributed to the shareholder(s) as a dividend.

**Art. 27. Interim Dividends.** The Director or, as the case may be, the Board of Directors is authorised to pay interim dividends in accordance with the Act.

#### **Part VI. Dissolution and liquidation**

**Art. 28. Dissolution and Liquidation.** The Company may be dissolved pursuant to a decision of the sole shareholder or, as the case may be, the general meeting of shareholders, approved in the manner required to amend these articles, unless otherwise provided by the Act.

If the Company is dissolved, liquidation will be carried out by one or more liquidators (who may be natural persons or legal entities) appointed by the sole shareholder or the general meeting of shareholders, as the case may be, which will also determine their powers and compensation.

After settling all outstanding debts and liabilities, including taxes and liquidation costs, the remaining net assets of the Company will be distributed amongst the shareholders pro rata in accordance with their shareholdings.

#### **Part VII. Applicable law**

**Art. 29. Applicable Law.** All matters not governed by these articles shall be settled in accordance with the applicable law."

#### *Fifteenth resolution*

The Shareholders declared that the Company's first financial year in the Grand Duchy of Luxembourg shall begin on the date of this deed and shall end on the thirty-first (31) of December 2016.

#### *Declaration*

The undersigned notary, who understands English, states that on request of the appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version, and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this deed.

The document having been read to the appearing parties' proxyholder known to the notary by name, first name, civil status and residence, the appearing parties' proxyholder signed together with us, the notary, the present original deed.

#### **Suit la traduction française de ce qui précède:**

L'an deux mille seize, le vingt-neuvième jour du mois d'avril.

Par-devant Nous, Maître Jean-Paul Meyers, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette (Grand-Duché de Luxembourg),

Ont comparu:

A. Tiger Investment S.A., une société anonyme régie par les lois du Luxembourg, ayant son siège social au 156, rue Albert Uden, L-2652 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 57.009 ("Tiger"),

ici représentée par Lou Venturin, juriste, avec adresse professionnelle à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), en vertu d'une procuration donnée sous seing privé le 19 avril 2016; et

B. Carrée S.A., une société anonyme régie par les lois du Luxembourg, ayant son siège social au 156, rue Albert Uden, L-2652 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 87.388 ("Carrée"),

ici représentée par Lou Venturin, juriste, avec adresse professionnelle au Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg) en vertu d'une procuration donnée sous seing privé le 19 avril 2016,

(Tiger et Carrée ci-dessus seront ci-après dénommés les "Actionnaires").

Lesdites procurations, après avoir été paraphées et signées ne varietur par le mandataire des parties comparantes et le notaire instrumentant, demeureront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Les Actionnaires, représentés comme décrit ci-dessus, déclarent qu'ils détiennent actuellement toutes les actions émises par Parking Zuid N.V., une société anonyme ("naamloze vennootschap") de droit belge, ayant son siège social à Drève Richelle, 161, b49 1410, Waterloo, Belgique, enregistrée auprès de la Banque Carrefour des Entreprises de Nivelles sous

le numéro BE0870.714.560 (la "Société"), constituée le 16 décembre 2004 par acte notarié de Jacques Van Roosbroeck, notaire de résidence à Anvers, Belgique.

Les Actionnaires, représentés comme décrit ci-dessus, déclarent qu'ils ont été informés des résolutions à prendre sur la base de l'ordre du jour suivant:

1. Confirmation, dans la mesure du nécessaire, de la décision prise en Belgique et approbation de la décision de transférer le siège social, l'administration centrale et le siège de direction effectif de la Société de la Belgique au Grand-Duché de Luxembourg, à partir de la date de la présente, sans discontinuation de personnalité juridique;

2. Acceptation de la nationalité luxembourgeoise résultant du transfert du siège social, de l'administration centrale et du siège de direction effectif de la Société au Grand-Duché de Luxembourg et que la Société soit soumise aux lois du Grand-Duché de Luxembourg à partir de la date du présent acte;

3. Adoption, aux fins de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, de la forme légale d'une société anonyme régie par les lois du Luxembourg;

4. Adoption de la dénomination sociale "Parking Zuid S.A.";

5. Confirmation de l'adresse du siège social, de l'administration centrale et du siège de direction effectif de la Société au 156, rue Albert Unden, L-2652 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg;

6. Nomination des nouveaux administrateurs de la Société;

7. Nomination d'un commissaire aux comptes de la Société;

8. Approbation des comptes intérimaires de la Société datant du 31 janvier 2016;

9. Augmentation du capital social de la Société d'un montant de soixante-neuf mille huit cent quarante euros et cinquante-quatre cents (EUR 69.840,54) pour le porter de son montant actuel de soixante-deux mille euros (EUR 62.000,-) représenté par soixante-deux (62) actions sans valeur nominale, à un montant de cent trente-et-un mille huit cent quarante euros et cinquante-quatre cents (EUR 131.840,54), représenté par soixante-deux (62) actions sans valeur nominale;

10. Acceptation de l'augmentation de capital d'un montant de soixante-neuf mille huit cent quarante euros et cinquante-quatre cents (EUR 69.840,54), sans l'émission d'actions, par une contribution en nature consistant en une portion de créance détenue contre la Société d'un montant de soixante-neuf mille huit cent quarante euros et cinquante-quatre cents (EUR 69.840,54);

11. Prise de connaissance des conclusions (i) du rapport du réviseur d'entreprises agréé préparé par Audit Central S.à r.l., (ii) l'évaluation et le libre transfert du rapport préparé par le conseil d'administration de Tiger, et (iii) une déclaration de la société bénéficiaire préparée par la Société dans le but d'évaluer et certifier l'apport en nature mentionnée au point numéro 10 de l'ordre du jour ainsi que sa libre cessibilité;

12. Réduction du capital social de la Société d'un montant de soixante-neuf mille huit cent quarante euros et cinquante-quatre cents (EUR 69.840,54) afin d'absorber des pertes et de porter le capital social de son montant actuel de cent trente-et-un mille huit cent quarante euros et cinquante-quatre cents (EUR 131.840,54), représenté par soixante-deux actions (62) actions sans valeur nominale, à un montant de soixante-deux mille euros (EUR 62.000,-) divisé en soixante-deux (62) actions sans valeur nominale;

13. Prise de connaissance des conclusions supplémentaires du rapport du réviseur d'entreprises agréé préparé par Audit Central S.à r.l. et mentionné au point numéro 11 de l'ordre du jour, concernant la valeur de l'actif net de la Société, en vue de convertir la Société en une société anonyme régie par la loi luxembourgeoise selon le point numéro 2 de l'agenda suivi par une augmentation de capital tel que mentionné sous les points numéro 9 à 12 de l'ordre du jour;

14. Modification et refonte des statuts de la Société afin de les mettre en conformité avec la législation luxembourgeoise suite à l'approbation de la nationalité luxembourgeoise par la Société comme indiqué sous le point numéro 2 de l'ordre du jour ainsi que pour refléter la résolution sous les points numéro 9 et numéro 12 précédent de l'ordre du jour;

15. Exercice social;

16. Divers.

Les Actionnaires ont demandé au notaire soussigné d'acter les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

Les Actionnaires ont confirmé, dans la mesure du nécessaire, la décision prise en Belgique et ont approuvé la décision de transférer le siège social, l'administration centrale et le siège de direction effectif de la Société de la Belgique au Grand-Duché de Luxembourg, à partir de la date de la présente, sans discontinuation de sa personnalité juridique.

#### *Deuxième résolution*

Les Actionnaires ont décidé d'accepter la nationalité luxembourgeoise résultant du transfert du siège social, de l'administration centrale et du siège de direction effectif de la Société au Grand-Duché de Luxembourg et que la Société soit soumise aux lois du Grand-Duché de Luxembourg à partir de la date du présent acte.

#### *Troisième résolution*

Les Actionnaires ont décidé d'adopter, aux fins de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, de la forme légale d'une société anonyme régie par les lois du Luxembourg.

#### *Quatrième résolution*

Les Actionnaires ont décidé que la Société adoptera la dénomination sociale de "Parking Zuid S.A."

#### *Cinquième résolution*

Confirmation de l'adresse du siège social, de l'administration centrale et du siège de direction effectif de la Société au 156, rue Albert Unden, L-2652 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

#### *Sixième résolution*

Les Actionnaires ont décidé d'adopter les personnes suivants en tant que nouveaux administrateurs de la Société pour une période prenant fin à l'assemblée générale annuelle des actionnaires qui se tiendra en 2020:

- M. Jan Van Holsbeeck, né à Alost, Belgique le 10 novembre 1965 avec comme adresse professionnelle au 156, rue Albert Unden, L-2652 Luxembourg;

- M. Louis Johannes Karel Jozef Reijtenbagh, né à Den Ham (aux Pays-Bas) le 18 juillet 1946, avec adresse professionnelle à l'Avenue des Citronniers 3/5, MC-98000, Monaco;

- Plaza Management Overseas S.A., une société existant sous les loirs des Iles Vierges Britanniques avec adresse professionnelle au Ground Floor, Palm Grove House, P.O. Box 4649, Road Town, Tortola, Iles Vierges Britanniques et enregistrée au Registre des Sociétés des Iles Vierges Britanniques sous le numéro 625992 et représenté par son représentant permanent M. Edgar Reijtenbagh, né le 21 septembre 1977 à Nijmegen, aux Pays-Bas.

#### *Septième résolution*

Les Actionnaires ont décidé de désigner l'entité suivante en tant qu'unique commissaire aux comptes de la Société pour un terme prenant fin à l'assemblée générale annuelle des actionnaires qui se tiendra en 2020:

- READ S.à r.l., une société privée à responsabilité limitée régie par les lois du Luxembourg ayant son siège social au 3A, Boulevard du Prince-Henri, L-1724 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg et enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 45.083.

#### *Huitième résolution*

Les Actionnaires ont décidé d'approuver les comptes intérimaires de la Société datés du 31 janvier 2016, sur la base de principes comptables généralement admis, il ressort de ces comptes intérimaires qu'à cette date la valeur de l'actif net négatif de la Société s'élevait à un montant de moins sept mille huit cent quarante euros et cinquante-quatre cents (EUR -7.840,54).

Lesdits comptes intérimaires, après avoir été signés ne varietur par les Actionnaires présents ou représentés comme décrit ci-dessus et par le notaire soussigné, demeureront annexées au présent acte pour être soumises aux formalités de l'enregistrement.

#### *Neuvième résolution*

Les Actionnaires ont décidé d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de soixante-neuf mille huit cent quarante euros et cinquante-quatre cents (EUR 69.840,54) pour le porter de son montant actuel de soixante-deux mille euros (EUR 62.000,-) représenté par soixante-deux (62) actions sans valeur nominale, à un montant de cent trente-et-un mille huit cent quarante euros et cinquante-quatre cents (EUR 131.840,54), représenté par soixante-deux actions (62) sans valeur nominale.

#### *Dixième résolution*

Ensuite, est apparu Tiger, tel que précité, (le "Souscripteur"), représenté par Lou Venturin, précité, en vertu d'un proxy donné sous seing privé le 19 avril 2016 et a déclaré payer la totalité du montant de l'augmentation de capital social d'un montant de soixante-neuf mille huit cent quarante euros et cinquante-quatre cents (EUR 69.840,54) sans émission d'actions, par une contribution en nature d'une portion de créance détenue contre la Société d'un montant de soixante-neuf mille huit cent quarante euros et cinquante-quatre cents (EUR 69.840,54) (l'"Apport en Nature").

Tiger a décidé d'accepter le paiement en se référant au rapport datant du 9 mars 2016 préparé par Audit Central S.à r.l., un réviseur d'entreprises agréé ayant son siège social au 295, rue de Luxembourg, L-8077 Bertrange, Grand-Duché de Luxembourg et enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 145.074, en conformité avec les articles 26-1 et 32-1 avec la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, tel que modifiée, où l'Apport en Nature est décrit et évalué (le "Rapport du Réviseur d'Entreprises"), tel que mentionné à la résolution numéro 11.

Carrée, précité, a expressément accepté et autorisé l'augmentation de capital mentionnée ci-dessus par le Souscripteur et a accepté de ne pas souscrire à de nouvelle(s) action(s).

#### *Onzième résolution*

Les Actionnaires ont pris connaissance des conclusions du Rapport de l'Apport en Nature où l'Apport en Nature contribué est décrit et évalué et reconnaissent avoir été informé de Rapport de l'Apport en Nature.

La conclusion du rapport écrit en anglais a la teneur suivante:

"Based on the work performed and described above, nothing has come to our attention that causes us to believe that:

- the value of the contribution in kind does not correspond at least to the increase of the par value of the 62 shares without nominal value, i.e. 69,840.54 Euros;"

En plus de Rapport du Réviseur d'Entreprises, qui confirme que la Contribution en Nature est évaluée à au moins soixante-neuf mille huit cent quarante euros et cinquante-quatre cents (EUR 69.840,54), le Souscripteur a également déclaré que la valeur de l'Apport en Nature a été certifiée à soixante-neuf mille huit cent quarante euros et cinquante-quatre cents (EUR 69.840,54) dans une déclaration d'apport signée par les représentants du Souscripteur et confirmé dans une déclaration de société bénéficiaire signée par les représentants de la Société. Le Souscripteur a également déclaré qu'il est l'unique détenteur et propriétaire de l'Apport en Nature et qu'il n'existe aucun obstacle au transfert à la Société. La preuve de la propriété du Souscripteur de l'Apport en Nature a été démontrée au notaire précité (les "Rapports d'Evaluation").

Les Rapports du Réviseur d'Entreprises tel que mentionné ainsi que les Rapports d'Evaluation, après avoir été signé ne varietur par les Actionnaires présents ou représentés tel que mentionné ci-dessus, et par le notaire précité, doivent rester annexé à cet acte pour les formalités d'enregistrement.

#### *Douzième résolution*

Les Actionnaires ont décidé de réduire le capital social de la Société d'un montant de soixante-neuf mille huit cent quarante euros et cinquante-quatre cents (EUR 69.840,54) afin d'absorber des pertes et de porter le capital social de son montant actuel de cent trente-et-un mille huit cent quarante euros et cinquante-quatre cents (EUR 131.840,54), représenté par soixante-deux actions (62) actions sans valeur nominale, à un montant de soixante-deux mille euros (EUR 62.000,-) divisé en soixante-deux (62) actions sans valeur nominale.

#### *Treizième résolution*

Les Actionnaires ont pris connaissance des conclusions du Rapport de l'Apport en Nature préparé par Audit Central S.à r.l. tel que précité le 9 mars 2016 pour certifier la valeur d'actif net de la Société et reconnaissent avoir été informé du rapport.

La conclusion du rapport écrit en anglais a la teneur suivante:

The conclusion of the report written in English reads as follows:

"Based on the work performed and described above, nothing has come to our attention that causes us to believe that:

- [...];

- the value of the net assets of the Company after capital operation does not correspond at least to the subscribed capital of 62,000.00 Euros."

Les Rapports du Réviseur d'Entreprises tel que mentionné ainsi que les Rapports d'Evaluation, après avoir été signé ne varietur par les Actionnaires présents ou représentés tel que mentionné ci-dessus, et par le notaire précité, doivent rester annexé à cet acte pour les formalités d'enregistrement.

#### *Quatorzième résolution*

Les Actionnaires ont décidé de procéder à une modification et refonte des statuts de la Société afin de mettre les statuts en conformité avec la législation du Grand-Duché de Luxembourg, suite à l'acceptation de la nationalité luxembourgeoise comme spécifié dans la résolution 2 ci-dessus ainsi que la diminution de capital comme spécifié dans les résolutions 9 et 12 ci-dessus.

Les articles des statuts modifiés auront désormais la teneur suivante:

### **«Chapitre I<sup>er</sup>. Forme sociale, Dénomination sociale, Siège social, Objet social, Durée**

**Art. 1<sup>er</sup>. Forme Sociale et Dénomination Sociale.** Il est formé par le(s) souscripteur(s) original/originaux et toutes les personnes qui pourraient par la suite acquérir des actions émises ci-après, une société sous la forme d'une société anonyme (la "Société") régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, notamment par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la "Loi"), par l'article 1832 du Code Civil, tel que modifié, ainsi que par les présents statuts (les "Statuts").

La Société adopte la dénomination "Parking Zuid S.A."

**Art. 2. Siège Social.** Le siège social de la Société est établi à Luxembourg Ville, Grand-Duché de Luxembourg. L'Administrateur ou, le cas échéant, le Conseil d'Administration, est autorisé à changer l'adresse du siège social de la Société à l'intérieur de la ville mentionnée ci-dessus.

L'Administrateur ou, le cas échéant, le Conseil d'Administration, sont autorisés à établir des succursales ou autres bureaux soit au Grand-Duché de Luxembourg, soit à l'étranger.

Si l'Administrateur ou, le cas échéant, le Conseil d'Administration, détermineraient que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social se sont produits ou seraient imminents, et qui pourraient interférer avec les activités normales de la Compagnie à son siège social ou compliqueraient la communication au sein du siège ou entre le siège et des personnes à l'étranger, l'Administrateur ou, le cas échéant, le Conseil d'Administration, pourront transférer temporairement le siège social à l'étranger jusqu'à la fin de ces circonstances extraordinaires. Ces mesures temporaires n'affecteront

pas la nationalité de la Compagnie laquelle, notwithstanding le transfert temporaire du siège social à l'étranger, restera gouvernée par les lois du grand-duché de Luxembourg.

**Art. 3. Objet Social.** La Société a pour objet social la prise de participations et la détention directes ou indirectes sous n'importe quelle forme, dans toutes entreprises luxembourgeoises et/ou étrangères, ainsi que l'administration, la gestion et la mise en valeur de ces participations.

Ceci inclut sans limitation, l'investissement, l'acquisition, la vente, l'octroi ou l'émission de certificats de capital préférentiels (convertibles ou non en parts sociales), prêts, obligations, reconnaissances de dettes et autres formes de dettes, parts sociales, bons de souscriptions et autres instruments de capital ou droits, incluant sans limitation, des parts de capital social, participations dans une association (limited partnership), participations dans une société à responsabilité limitée (limited liability company), parts préférentielles, valeurs mobilières et swaps, et toute combinaison de ce qui précède, qu'ils soient facilement réalisables ou non, ainsi que des engagements (incluant mais sans limitation des engagements relatifs à des valeurs synthétiques) de sociétés, entités ou autres personnes juridiques de tout type.

La Société peut aussi utiliser ses fonds pour investir dans l'immobilier, les droits de propriété intellectuelle ou dans tout autre actif mobilier ou immobilier de toute sorte ou toute forme.

La Société peut accorder des gages, garanties, privilèges, hypothèques et toute autre forme de sûretés ainsi que toute forme d'indemnités, à des entités luxembourgeoises ou étrangères, en relation avec ses propres obligations et dettes.

La Société peut accorder toute forme d'assistance (incluant mais sans limitation à l'octroi d'avances, prêts, dépôts d'argent et crédits ainsi que l'octroi de gages, garanties, privilèges, hypothèques et toute autre forme de sûretés, de toute sorte et forme) aux filiales de la Société. De manière plus occasionnelle, la Société peut accorder le même type d'assistance aux sociétés qui font partie du même groupe de sociétés que la Société ou à des tiers, sous condition que cela tombe dans l'intérêt social et sans engendrer une obligation d'une autorisation spécifique.

De manière générale, la Société peut effectuer toute opération commerciale, industrielle ou financière et s'engager dans toute autre activité qu'elle jugera nécessaire, recommandée, appropriée, incidente à ou non contradictoire avec l'accomplissement et le développement de ce qui précède.

Notwithstanding ce qui précède, la Société ne s'engagera dans aucune transaction qui entraînerait son engagement dans une quelconque activité qui serait considérée comme une activité réglementée ou qui requerrait de la Société la possession de toute autre autorisation spécifique.

**Art. 4. Durée.** La Société est constituée pour une durée illimitée.

## Chapitre II. Capital social et parts sociales

**Art. 5. Capital Social.** Le capital social souscrit de la Société est fixé à soixante-deux mille euros (EUR 62.000,-) divisé en cent cinquante (150) actions sans valeur nominale.

En plus du capital social, un compte de prime d'émission et/ou un compte d'apport en capital (compte 115 "Apport en capitaux propres non rémunéré par des titres") peut être établi. L'avoir de ce compte de prime d'émission et/ou du compte d'apport en capital (le cas échéant) peut être utilisé pour payer les actions que la Société pourrait racheter des actionnaires, pour compenser des pertes nettes, pour effectuer des distributions aux actionnaires ou pour être affecté à la réserve légale.

**Art. 6. Actions.** Chaque action sera et restera sous forme nominative.

Un registre des actions sera tenu au siège social de la Société, où il sera disponible pour consultation par chaque actionnaire. Ce registre contiendra toute information exigée par l'Article 39 de la Loi.

Chaque actionnaire notifiera à la Société tout changement d'adresse par voie de lettre recommandée. La Société pourra se prévaloir de la dernière adresse ainsi communiquée.

La propriété des actions nominatives résultera de leur inscription dans ledit registre.

Les cessions d'actions se réaliseront par leur inscription dans le registre des actions, daté et signé par le cédant et le cessionnaire, ou par tout représentant dûment autorisé par eux ou par la Société.

Les actionnaires peuvent demander à la Société d'émettre des certificats détaillant leur participation, certificat qui devra être signé par l'Administrateur unique ou, si la Société est gérée par un Conseil d'Administration, par deux Administrateurs.

Chaque action est indivisible à l'égard de la Société. Les propriétaires indivis d'actions sont tenus de nommer un mandataire commun afin de se faire représenter auprès de la Société. La Société a le droit de suspendre l'exercice de tous les droits attachés à l'action concernée et ce jusqu'à la nomination d'un mandataire commun.

**Art. 7. Paiement des Actions.** Les paiements sur les actions non entièrement libérées à la date de la souscription devront être effectués au moment et selon les conditions qui seront fixées par l'Administrateur ou, le cas échéant, par le Conseil d'Administration, conformément à la Loi. Toute somme appelée sur les actions sera allouée également sur toutes les actions non encore libérées.

**Art. 8. Augmentation et Réduction du Capital Social.** Le capital social souscrit de la Société peut être augmenté ou réduit, en une ou en plusieurs fois, par résolution de l'actionnaire unique ou, le cas échéant, de l'assemblée générale des actionnaires votant aux conditions de quorum et de majorité déterminées par ces Statuts ou, le cas échéant, par la Loi pour toute modification des statuts.

Les nouvelles actions devant être souscrites par un apport en numéraire seront proposées par préférence aux actionnaires existants, au prorata de la part de capital détenue par ces actionnaires. Le Conseil d'Administration déterminera le délai dans lequel le droit préférentiel de souscription devra être exercé et qui ne pourra pas être inférieur à trente jours.

Nonobstant ce qui précède, l'actionnaire unique ou, le cas échéant, l'assemblée générale des actionnaires, votant aux conditions de quorum et de majorité requises pour toute modification des Statuts pourra limiter ou révoquer le droit préférentiel de souscription, ou autoriser l'Administrateur ou, le cas échéant, le Conseil d'Administration d'agir ainsi conformément à la Loi.

**Art. 9. Acquisition d'Actions Propres.** La Société peut acquérir ses propres actions et les conserver en trésorerie. L'acquisition et la détention de ses propres actions se fera en conformité à la Loi.

### Chapitre III. Administrateurs, Conseil d'administration et commissaires aux comptes

**Art. 10. Conseil d'Administration.** Si la Société est composée d'un actionnaire unique, celui-ci pourra nommer un seul administrateur (l'"Administrateur") ou désigner un conseil d'administration (le "Conseil d'Administration") composé d'au moins trois membres. Si la Société est composée de plusieurs actionnaires, elle devra être gérée par un Conseil d'Administration composé d'au moins trois membres qui ne devront pas être des actionnaires.

L'/Les Administrateur(s) sera/seront nommé(s) par l'actionnaire unique ou, le cas échéant, par l'assemblée générale des actionnaires, qui fixe leur nombre, leur rémunération et la durée de leur mandat, qui n'excédera pas six ans. L'/Les Administrateur(s) restera/restera en fonction jusqu'à la nomination de leur successeur(s). Il(s) peut/peuvent être réélu(s) à la fin de leur mandat et peut/peuvent être révoqué(s) à tout moment, avec ou sans motif, par une décision de l'actionnaire unique ou, le cas échéant, de l'assemblée des actionnaires.

L'Actionnaire unique ou le cas échéant l'assemblée générale des actionnaires, pourra décider de nommer des administrateurs de Classe A et Classe B.

Si une personne morale est nommée aux fonctions d'Administrateur, il devra désigner une personne physique pour exercer ses fonctions et agir au nom et pour le compte de la personne morale.

En cas de vacance au Conseil d'Administration, si applicable, l'/les Administrateur(s) restant(s) pourra/pourront se réunir et élire un administrateur pour remplir ce poste vacant à titre provisoire jusqu'à la prochaine assemblée générale des actionnaires.

Même après la fin de leur mandat, le/les Administrateur(s) ne pourra/pourront divulguer des informations sur la Société qui pourraient être préjudiciables aux intérêts de la Société, excepté lorsque la divulgation est exigée par la Loi ou l'intérêt public.

**Art. 11. Réunions du Conseil d'Administration.** Si la Société est composée d'un seul Administrateur, ce dernier exercera le pouvoir qui est octroyé par la Loi au Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration élira un président (le "Président") parmi ses membres. Il pourra également choisir un secrétaire qui n'a pas besoin d'être Administrateur et qui sera responsable des procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration et des assemblées des actionnaires.

Le Conseil d'Administration se réunira sur convocation du Président. Une réunion du Conseil d'Administration devra être convoquée si deux Administrateurs le requièrent.

Le Président présidera toutes les réunions du Conseil d'Administration. En l'absence du Président, le Conseil d'Administration désignera un autre Administrateur comme président pro tempore à la majorité des personnes présentes ou représentées lors de la réunion.

Sauf en cas d'urgence ou avec l'accord préalable de toutes les personnes autorisées à participer à la réunion, une convocation écrite de toute réunion du Conseil d'administration sera donnée avec un préavis d'au moins vingt-quatre heures. La convocation indiquera le lieu, la date et l'heure de la réunion et en contiendra l'ordre du jour.

Il pourra être passé outre cette convocation avec l'accord écrit unanime de tous les Administrateurs lors de la réunion ou autrement. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour les réunions se tenant à une date et à un endroit déterminés dans un calendrier préalablement adopté par le Conseil d'Administration.

Toute réunion du Conseil d'administration se tiendra à Luxembourg ou à tout autre endroit indiqué dans la convocation.

Tout Administrateur pourra se faire représenter aux réunions du Conseil d'Administration en désignant par écrit un autre Administrateur comme son mandataire. Un Administrateur peut représenter plus d'un Administrateur à une réunion du Conseil d'Administration.

Le quorum du Conseil d'Administration est atteint par la présence ou la représentation d'une majorité d'Administrateurs en fonction.

Les décisions sont prises à la majorité des votes des Administrateurs présents ou représentés à la réunion. Chaque Administrateur a une voix. En cas de parité des votes, le Président ou le Président pro tempore le cas échéant, à une voix prépondérante.

Tout Administrateur pourra participer à une réunion du Conseil d'Administration par conférence téléphonique, vidéoconférence ou tout moyen de télécommunication similaire permettant à plusieurs personnes y participant de communiquer



simultanément l'une avec l'autre. De telles participations doivent être considérées comme équivalentes à une présence physique à la réunion.

Une décision écrite transmise par câble, email, télécopie ou tout autre moyen de communication similaire signée par tous les Administrateurs est régulière et valable comme si elle avait été adoptée à une réunion du Conseil d'Administration, dûment convoquée et tenue. Une telle décision pourra être documentée par un ou plusieurs écrits séparés ayant le même contenu, signés chacun par un ou plusieurs Administrateurs.

**Art. 12. Procès-verbaux du Conseil d'Administration.** Les procès-verbaux de la réunion du Conseil d'Administration ou, le cas échéant, les décisions écrites de l'Administrateur unique, doivent être établis par écrit et signés par tous les Administrateurs présents à la réunion ou, le cas échéant, par l'Administrateur unique de la Société ou de manière décidée par le Conseil d'Administration. Toutes les procurations y seront annexés.

Les copies ou les extraits des procès-verbaux doivent être certifiées par l'Administrateur unique ou le cas échéant, par le Président du Conseil d'Administration ou, le cas échéant, par deux Administrateurs ou de manière décidée par le Conseil d'Administration.

**Art. 13. Pouvoirs généraux des Administrateurs.** L'Administrateur unique ou, le cas échéant, le Conseil d'Administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir au nom et pour le compte de la Société et pour accomplir ou autoriser tous les actes d'administration ou de disposition nécessaires ou utiles pour la réalisation de l'objet social de la Société. Tous les pouvoirs qui ne sont pas expressément réservés par la Loi ou par les présents Statuts à l'actionnaire unique ou, le cas échéant, à l'assemblée générale des actionnaires sont de la compétence de l'Administrateur unique ou, le cas échéant, du Conseil d'Administration.

**Art. 14. Délégation de Pouvoirs.** L'Administrateur ou, le cas échéant, le Conseil d'Administration peut déléguer ses pouvoirs relatifs à la conduite de la gestion et des affaires journalières de la Société à un ou plusieurs membres du Conseil d'Administration ou à une ou plusieurs autres personnes qui n'ont pas besoin d'être un Administrateur ou un actionnaire et à la représentation de la Société liée à une telle gestion et des affaires journalières, agissant seul ou conjointement, selon les conditions déterminées par l'Administrateur ou, le cas échéant, par le Conseil d'Administration.

Lorsque la Société est gérée par un Conseil d'Administration, la délégation de la gestion journalière à un membre du Conseil d'Administration comprend l'obligation pour le Conseil d'Administration de reporter chaque année à l'assemblée générale des actionnaires le salaire, les honoraires, et tout autre avantage accordé à un tel Administrateur en rapport avec une telle délégation.

L'Administrateur ou, le cas échéant, le Conseil d'Administration peut aussi conférer certains pouvoirs et/ou mandats spéciaux à un ou plusieurs membres du Conseil d'Administration ou à toute autre personne, qui n'a pas besoin d'être Administrateur ou actionnaire de la Société, agissant seul ou conjointement, selon les conditions déterminées par le Conseil d'Administration.

L'Administrateur ou, le cas échéant, le Conseil d'Administration peut aussi établir un ou plusieurs comités consultatifs et déterminer leur composition et leur objet.

**Art. 15. Représentation de la Société.** Dans le cas où la Société aurait un Administrateur unique, la Société sera engagée à l'égard des tiers par la signature individuelle de cet Administrateur, ou par les signatures conjointes ou la signature unique de toute personne à qui l'Administrateur a délégué un tel pouvoir de signature, dans les limites d'un tel pouvoir.

Dans le cas où la Société est gérée par un Conseil d'Administration et sous réserve de ce qui suit, la Société sera engagée vis-à-vis des tiers par la signature d'un Administrateur ou par la signature unique ou conjointe de toute personne à qui le Conseil d'Administration a délégué un tel pouvoir de signature, dans les limites d'un tel pouvoir.

Nonobstant ce qui précède, si un ou plusieurs Administrateurs de Classe A et un ou plusieurs Administrateurs de Classe B sont nommés par l'actionnaire unique ou, le cas échéant, l'assemblée générale des actionnaires, la Société ne sera engagée auprès des tiers que sur signature conjointe d'un Administrateur de Classe A et un Administrateur de Classe B ou par la signature conjointe ou individuelle de toute personne à qui le Conseil d'Administration ait accordé un tel pouvoir, et dans les limites d'un tel pouvoir.

**Art. 16. Conflit d'intérêts.** Aucun contrat ou autre transaction entre la Société et toute autre société ou entreprise ne sera affecté ou invalidé du fait qu'un ou plusieurs Administrateurs, gérants, membres, fondés de pouvoir ou employés de la Société y aura un intérêt personnel ou en est un administrateur, gérant, membre, fondé de pouvoir ou employé d'une telle autre société ou entreprise. Sauf dispositions contraires ci-dessous, tout Administrateur ou fondé de pouvoir de la Société qui occupe le poste d'administrateur, gérant, membre, fondé de pouvoir d'une société ou entreprise avec laquelle la société conclura un contrat ou entrera en toute relation d'affaire, ne sont pas, pour le seul motif d'un tel lien avec l'autre société ou entreprise automatiquement empêché de donner son avis ou d'agir quand à toutes opérations relatives à un tel contrat ou opération.

Nonobstant ce qui précède, au cas où un Administrateur ou un fondé de pouvoir de la Société aurait un intérêt personnel dans une opération à laquelle la Société est partie, autre que les transactions conclues dans des conditions normales et dans la cadre de la gestion journalière de la Société qui est en conflit avec l'intérêt de la Société dans cette transaction, il/elle avisera le Conseil d'Administration (s'il existe) de cet intérêt personnel et ne pourra prendre part aux délibérations ou émettre un vote au sujet de cette transaction. Une telle opération ainsi que l'intérêt personnel de l'Administrateur dans celle-ci seront

portés à la connaissance de l'actionnaire unique ou, le cas échéant, de la prochaine assemblée générale des actionnaires. Lorsque la Société est composée d'un seul Administrateur, toute transaction à laquelle la Société devient partie, conclue dans des conditions normales et dans laquelle l'Administrateur unique a un intérêt personnel qui est en conflit avec l'intérêt de la Société, la transaction concernée doit être approuvée par l'actionnaire unique.

**Art. 17. Indemnisation.** La Société doit indemniser tout Administrateur et ses héritiers, exécuteurs et administrateurs testamentaires, de ses dépenses raisonnables en relation avec toute action, procès ou procédure à laquelle il a pu être partie en raison de sa fonction passée ou actuelle de Administrateur, ou, à la demande de la Société, de toute autre société dans laquelle la Société est Actionnaire ou créancière et par laquelle il n'est pas autorisé à être indemnisé, excepté en relation avec les affaires pour lesquelles il est finalement déclaré dans de telles actions, procès et procédures responsable d'une négligence ou faute grave. En cas de règlement amiable d'un conflit, des indemnités doivent être accordées uniquement dans les matières en relation avec le règlement amiable du conflit pour lesquelles, selon le conseiller juridique de la Société, la personne indemnisée n'a pas commis une telle violation de ses obligations. Le droit à indemnité ci-avant n'exclut pas d'autres droits que la personne concernée pourrait revendiquer.

**Art. 18. Audit.** Sauf si les comptes annuels de la Société sont audités par un réviseur d'entreprises indépendant conformément aux obligations de la Loi, le contrôle des opérations de la Société doit être confié à un ou plusieurs commissaires aux comptes.

Le(s) commissaire(s) aux comptes ou, le cas échéant, le réviseur d'entreprises seront nommés par décision de l'actionnaire unique ou, le cas échéant, par l'assemblée générale des actionnaires, selon le cas, qui déterminera leur nombre, le cas échéant, leur rémunération et la durée de leur mandat qui ne peut être supérieur à six (6) ans. Les commissaires aux comptes ou, le cas échéant, le réviseur d'entreprises indépendant resteront en fonction jusqu'à ce que leurs successeurs soient élus. Ils sont rééligibles à la fin de leur mandat et ils peuvent être révoqués à tout moment, avec ou sans motif, par décision de l'actionnaire unique ou, le cas échéant, de l'assemblée générale des actionnaires.

#### Chapitre IV. Assemblée générale des actionnaires

**Art. 19. Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires.** L'assemblée générale annuelle sera tenue au siège social de la Société ou à un autre endroit tel qu'indiqué dans la convocation de l'assemblée le troisième mercredi du mois de juin de chaque année, à 12:30 heures.

Si ce jour n'est pas un jour ouvrable au Luxembourg, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

**Art. 20. Autres Assemblées Générales des Actionnaires.** Si la Société ne compte qu'un seul actionnaire, ce dernier exerce les pouvoirs accordés par la Loi à l'assemblée générale des actionnaires. Les décisions de l'actionnaire unique doivent être enregistrées dans un procès-verbal.

L'Administrateur ou, le cas échéant, le Conseil d'Administration ou le(s) commissaire(s), le cas échéant, peut convoquer d'autres assemblées générales. De telles assemblées doivent être convoquées si les actionnaires représentant au moins un dixième du capital social de la Société le requièrent par écrit avec indication de l'ordre du jour de la réunion prévue. Si l'assemblée générale n'est pas tenue dans le mois suivant la date prévue, elle peut être convoquée par un mandataire désigné par le président du Tribunal d'Arrondissement, siégeant en matière commerciale et comme en matière de référé, et ce à la requête d'un ou plusieurs actionnaires représentant le quota des dix pour cent.

Les assemblées générales des actionnaires, y compris l'assemblée générale annuelle, peuvent se tenir à l'étranger seulement si des circonstances de force majeure l'exigent, à l'avis discrétionnaire de l'Administrateur ou, le cas échéant, du Conseil d'Administration.

**Art. 21. Pouvoirs de l'Assemblée Générale.** Toute assemblée générale des actionnaires régulièrement constituée représente l'ensemble des actionnaires de la Société.

L'assemblée générale des actionnaires exerce les pouvoirs qui lui sont attribués par la Loi et les présents Statuts.

**Art. 22. Procédure, Vote et Procès-Verbaux.** L'assemblée générale des actionnaires se réunit sur convocation de l'Administrateur ou, le cas échéant, du Conseil d'Administration, ou du commissaire aux comptes en conformité avec la Loi et les présents Statuts. Une assemblée générale des actionnaires doit être tenue dans le délai d'un mois, si les actionnaires représentant un dixième du capital social les en requièrent par une demande écrite, indiquant l'ordre du jour.

La convocation devra être envoyée aux actionnaires au moins huit (8) jours avant la réunion et spécifiera la date, l'heure, l'endroit et l'ordre du jour de la réunion.

Les actionnaires représentant un minimum de dix pour cent du capital social de la Société peuvent demander par écrit que des points supplémentaires soient ajoutés à l'ordre du jour de toute assemblée générale. Une telle requête doit être adressée au siège social de la Société par courrier recommandé au moins cinq (5) jours avant la date à laquelle l'assemblée générale doit être tenue.

Si tous les actionnaires sont présents ou représentés à l'assemblée générale des actionnaires et déclarent avoir eu connaissance de l'ordre du jour de l'assemblée, l'assemblée pourra être tenue sans convocation préalable.

Tout actionnaire peut prendre part aux assemblées en désignant par écrit (incluant pdf par email ou télécopie) un mandataire, lequel n'a pas besoin d'être actionnaire pour le représenter.

Un ou plusieurs actionnaires peuvent participer à une assemblée par conférence téléphonique, par vidéoconférence ou par tout moyen de télécommunication similaire permettant à plusieurs personnes y participant de communiquer simultanément l'une avec l'autre. De telles participations doivent être considérées comme équivalentes à une présence physique à l'assemblée.

L'Administrateur ou, le cas échéant, le Conseil d'Administration peut déterminer toutes les autres conditions devant être remplies pour la participation à l'assemblée générale des actionnaires.

Chaque action donne droit à un vote, sauf s'il est autrement prévu par la Loi.

Chaque actionnaire peut voter par correspondance.

Chaque formulaire de vote rempli doit être délivré au siège social de la Société soit pour remise en mains propres avec accusé de réception, soit par courrier recommandé soit par coursier.

Tout formulaire de vote qui n'est pas signé par l'actionnaire concerné (ou son/ses représentant(s) autorisé(s) selon le cas), et qui ne comporte pas au moins les mentions et indications suivantes doit être considéré comme nul et non avenue:

- Le nom et siège social et/ou la résidence de l'actionnaire concerné;
  - Le nombre d'actions et, le cas échéant, le nombre d'actions de chaque classe détenu par l'actionnaire concerné dans le capital social de la Société;
  - Le lieu, la date et l'heure de l'assemblée générale devant se tenir;
  - L'ordre du jour de l'assemblée générale devant se tenir;
  - Le vote pour chacune des résolutions proposées indiquant si l'actionnaire concerné s'abstient, vote en faveur ou contre;
- et
- (Le nom et le titre du représentant autorisé de l'actionnaire concerné, si applicable).

Chaque formulaire de vote doit être reçu par la Société au plus tard à 18 heures, heure de Luxembourg, au jour qui précède immédiatement le jour auquel l'assemblée générale doit être tenue et auquel les banques sont généralement ouvertes pour les affaires au Grand-Duché de Luxembourg. Tout formulaire de vote reçu après cette date limite ne peut être pris en compte.

Toute assemblée générale des actionnaires doit être présidée par le président du Conseil d'Administration ou, en son absence, par toute autre personne nommée par l'assemblée générale des actionnaires.

Le président de l'assemblée des actionnaires doit nommer un secrétaire.

L'assemblée générale des actionnaires doit nommer un ou plusieurs scrutateur(s).

Le président de l'assemblée générale des actionnaires ensemble avec le secrétaire et le(s) scrutateur(s) nommés forment le bureau de l'assemblée générale.

Une liste de présence indiquant le nom des actionnaires, le nombre de actions détenues par eux et, le cas échéant, le nom de leur représentant, est dressée et signée par le bureau de l'assemblée générale des actionnaires ou, le cas échéant, leurs représentants.

Sauf autrement prévu par la Loi ou par les présents Statuts, toute résolution des actionnaires sera prise par une majorité simple des votes émis sans égard au nombre de voix présentes ou représentées à l'assemblée.

Toute résolution dont l'objet est la modification des présents Statuts ou dont l'adoption est soumise en vertu des présents Articles, ou le cas échéant, de la Loi aux règles de quorum et de majorité applicables à la modification des Statuts doit être prise à une majorité de deux tiers des votes émis à une assemblée ou au moins la moitié des actions émises et en circulation est présente et représentée. Si un tel quorum n'est pas atteint à une première assemblée, une deuxième assemblée, avec exactement le même ordre du jour que celui de la première assemblée, peut être convoquée sans exigence de quorum.

**Art. 23. Procès-verbaux des résolutions des Actionnaires.** Les procès-verbaux des décisions de l'actionnaire unique ou, le cas échéant, des assemblées générales des actionnaires doivent être rédigés par écrit et signés par le seul actionnaire ou, le cas échéant, par le bureau de l'assemblée.

Les copies ou les extraits des procès-verbaux des décisions de l'actionnaire unique ou, le cas échéant, de l'assemblée générale des actionnaires doivent être certifiées par l'Administrateur unique ou, le cas échéant, par le Président du Conseil d'Administration ou par deux Administrateurs.

## Chapitre V. Année sociale, Répartition des bénéfices

**Art. 24. Année Sociale.** L'exercice social de la Société commence le premier jour du mois de janvier et finit le dernier jour du mois de décembre de chaque année.

**Art. 25. Approbation des Comptes Annuels.** A la fin de chaque année sociale, les comptes sont clôturés et l'Administrateur ou, le cas échéant, le Conseil d'Administration dressera les comptes annuels de la Société conformément à la loi et les soumettra, le cas échéant, au commissaire aux comptes ou, le cas échéant, au réviseur d'entreprises indépendant, pour révision et à l'actionnaire unique ou, le cas échéant, à l'assemblée générale des actionnaires pour approbation.

Tout actionnaire ou son mandataire peut prendre connaissance des comptes annuels au siège social de la Société conformément aux dispositions de la Loi.

**Art. 26. Affectation des Bénéfices.** Sur les bénéfices annuels nets de la Société chaque année cinq pour cent (5%) sera alloué à la réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque et aussi longtemps que la réserve légale atteindra dix pour cent (10%) du capital social souscrit de la Société.

L'actionnaire unique ou, le cas échéant, l'assemblée générale des actionnaires décide de l'affectation du solde des bénéfices annuels nets. Il peut être utilisé entièrement ou en partie pour absorber des pertes, s'il y en a, être versé sur un compte de réserve ou de provision, reporté à nouveau sur l'année financière suivante ou distribué à l'/aux actionnaire(s) comme dividendes.

**Art. 27. Acomptes sur Dividendes.** L'Administrateur ou, le cas échéant, le Conseil d'Administration est autorisé à verser des acomptes sur dividendes conformément à la Loi.

#### Chapitre VI. Dissolution et liquidation

**Art. 28. Dissolution et Liquidation.** La Société peut être dissoute par une décision de l'actionnaire unique ou, le cas échéant, de l'assemblée générale des actionnaires délibérant aux mêmes conditions que celles exigées pour la modification des statuts, sauf dispositions contraires de la Loi.

Si la Société est dissoute, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs (personnes physiques ou morales), nommés par l'actionnaire unique ou, le cas échéant, par l'assemblée générale des actionnaires qui déterminera leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Après paiement de toutes les dettes et charges de la Société, tous les taxes et frais de liquidation compris, l'actif net restant sera reparti équitablement entre tous les actionnaires au prorata du nombre d'actions qu'ils détiennent.

#### Chapitre VII. Loi applicable

**Art. 29. Loi Applicable.** Toutes les matières qui ne sont pas régies par les présents statuts seront réglées conformément à la loi applicable.»

#### *Quinzième résolution*

Les Actionnaires déclarent que le premier exercice social de la Société commencera ce jour et finira le trente-et-un (31) décembre 2016.

#### *Déclaration*

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare par la présente que sur demande des comparants le présent acte est établi en anglais, suivi d'une traduction en langue français, et qu'en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, à la date qu'en tête des présentes.

Après lecture du présent acte faite et interprétation donnée au mandataire des comparants, connu du notaire instrumentant par son nom, prénom, état civil et demeure, ce mandataire a signé avec nous, notaire, le présent acte.

Signé: L. Venturin, Jean-Paul Meyers.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 2 mai 2016. Relation: EAC/2016/10482. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

*Le Receveur* (signé): Amédé SANTIONI.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée sur papier libre, aux fins d'enregistrement auprès du R.C.S.L. et de la publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 2 mai 2016.

Jean-Paul MEYERS.

Référence de publication: 2016104384/980.

(160076273) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2016.

---

#### **Periza Industries S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 268.000,00.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 163.895.

In the year two thousand and sixteen, on the first day of April,

before us Maître Marc Loesch, notary, residing in Mondorf-les-Bains, Grand Duchy of Luxembourg,

there appeared:

1) The Periza Industries Charitable Trust, acting by its trustee, CCT Corporate Nominees Limited, a limited company incorporated under Irish laws, having its registered office at Building Custom House Plaza Block 6, Dublin 1, Ireland, and registered with the Registrar of Companies in Ireland under number 385161;

2) Partners Group Finance EUR IC Limited, an incorporated cell limited by shares incorporated under the laws of Guernsey, having its registered office at Le Bordage, building Tudor House, St Peter Port, Guernsey, Channel Islands;

3) Partners Group Finance USD IC Limited, an incorporated cell limited by shares incorporated under the laws of Guernsey, having its registered office at Le Bordage, building Tudor House, St Peter Port, Guernsey;

4) Partners Group Barrier Reef, L.P., a company incorporated and existing under the laws of Guernsey, whose registered office is at Tudor House, Le Bordage, St Peter Port, Guernsey, GY1 6BD Channel Islands, registered with the Register of Limited Partnerships of the Island of Guernsey under number 1500;

5) Partners Group Access 424 L.P., a company incorporated and existing under the laws of Scotland whose registered office is at 50 Lothian Road, Festival Square, Edinburgh, EH3 9W5, Scotland, registered with the Companies House under number 9240;

6) Blue Triangles Private Markets Investments 2015, C.V., a Dutch limited partnership registered under the laws of the Netherlands with number 63479842, having its registered office at 50, Lothian Road, Festival Square, Edinburgh, EH3 9WJ, Scotland, and registered with the Chamber of Commerce in the Netherlands under number 63479842;

7) Infidem Partners Group Infrastructure, L.P. Inc., a Guernsey limited partnership, having its registered office at Tudor House, Le Bordage, St. Peter Port, GY1 1BT, Guernsey, and registered with the Guernsey Registry under number 2163;

8) Partners Group Global Infrastructure 2015 (EUR), L.P. Inc., a Guernsey limited partnership, having its registered office at Tudor House, Le Bordage, St. Peter Port, GY1 1BT, Guernsey, and registered with the Guernsey Registry under number 2207;

9) Partners Group Global Infrastructure 2015 (EUR) S.C.A., SICAV-SIF, a Luxembourg partnership limited by shares (société en commandite par actions) - investment company with variable capital (société d'investissement à capital variable) - specialized investment fund (fonds d'investissement spécialisé), having its registered office at 2, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 197373;

10) Partners Group Infrastructure Universal, L.P. Inc., a Guernsey limited partnership, having its registered office at Tudor House, Le Bordage, St. Peter Port, GY1 1BT, Guernsey, and registered with the Guernsey Registry under number 2105;

collectively referred to as the shareholders (the "Shareholders"), representing 100% of the Company's issued share capital amounting to two hundred sixty-six thousand three hundred thirty-three euro (EUR 266,333.-),

all represented by Me Mélody Brunot, lawyer, with professional address in Luxembourg,

by virtue of ten (10) proxies under private seal given on April 1, 2016.

The said proxies shall be annexed to the present deed for the purpose of registration.

The Shareholders have requested the undersigned notary to record that the Shareholders are the sole shareholders of Periza Industries S.à r.l., a société à responsabilité limitée governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having a share capital of two hundred sixty-six thousand three hundred thirty-three euro (EUR 266,333.-), with registered office at 6, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, incorporated following a deed of Maître Henri Hellinckx, notary in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, dated 5 October 2011, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 2878 of 24 November 2011 and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 163895 (the "Company").

The articles of incorporation have been amended for the last time following a deed of Maître Henri Beck, notary in Echternach, Grand Duchy of Luxembourg, dated 2 March 2016, rectified following a deed of Maître Henri Beck, notary in Echternach, Grand Duchy of Luxembourg, dated 25 March 2016, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

The Shareholders, represented as above mentioned, have requested the notary to record the following:

(i) That the agenda of the meeting was the following:

#### *Agenda*

1 To create one new class of shares, the class G shares, having the rights and obligations attached thereto following the proposed amendment of the articles of incorporation of the Company under item 5 of this agenda.

2 To increase the corporate capital of the Company by an amount of one thousand six hundred sixty-seven euro (EUR 1,667) so as to raise it from its present amount of two hundred sixty-six thousand three hundred thirty-three euro (EUR 266,333.-) to two hundred sixty-eight thousand euro (EUR 268,000.-).

3 To issue one thousand six hundred sixty-seven (1,667) new class G shares with a nominal value of one euro (EUR 1.-) per share.

4 To accept subscription for these new shares, with payment of a share premium in a total amount of one hundred sixty-four thousand nine hundred ninety-nine euro and sixty-seven cent (EUR 164,999.67) and to accept payment in full for such new shares by a contribution in cash.

5 To amend article 5 of the articles of incorporation of the Company, in order to reflect the issuance and rights of the new class of shares and the capital increase.

6 Miscellaneous.

(ii) That the proxies of the represented shareholders, after having been signed by the proxyholders and the undersigned notary will also remain annexed to the present deed.

(iii) That the whole share capital was represented at the meeting and all the shareholders present or represented declared that they had due notice and got knowledge of the agenda prior to this meeting, and waived their right to be formally convened.

(iv) That the meeting was consequently regularly constituted and could validly deliberate on all the items of the agenda.

(v) That the general meeting of shareholders, each time unanimously, took the following resolutions:

*First resolution*

The Shareholders resolved to create one new class of shares, the class G shares, having the rights and obligations attached thereto following the amendment to the articles of incorporation of the Company under the fifth resolution.

*Second resolution*

The Shareholders resolved to increase the corporate capital of the Company by an amount of one thousand six hundred sixty-seven euro (EUR 1,667) so as to raise it from its present amount of two hundred sixty-six thousand three hundred thirty-three euro (EUR 266,333.-) to two hundred sixty-eight thousand euro (EUR 268,000.-).

*Third resolution*

The Shareholders resolved to issue one thousand six hundred sixty-seven (1,667) new class G shares with a nominal value of one euro (EUR 1.-) per share.

*Subscription - Payment*

Thereupon appeared:

(1) Partners Group Global Real Estate 2013 S.C.A., SICAR, a société en commandite par actions incorporated in the form of a société d'investissement en capital à risque governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 2, rue Jean Monnet, L - 2180 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 180399 (the "Subscriber 1"),

represented by Me Mélody Brunot, prenamed,

by virtue of a proxy under private seal given on April 1, 2016, which proxy, signed by the proxyholder and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The Subscriber 1 declared to subscribe for two hundred ninety-six (296) class G shares with a nominal value of one euro (EUR 1.-) per share, with payment of a share premium of twenty-nine thousand three hundred thirty-three euro and sixty-three cent (EUR 29,333.63) and to make payment in full for such new shares by a contribution in cash;

(2) Partners Group Global Real Estate 2013 (USD) C, L.P. Inc., a partnership governed by Guernsey law, having its registered office at Tudor House, Le Bordage, St Peter Port, Guernsey GY1 6BD, and registered with the register of Guernsey under number 1798 (the "Subscriber 2"),

represented by Me Mélody Brunot, prenamed,

by virtue of a proxy under private seal given on April 1, 2016, which proxy, signed by the proxyholder and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The Subscriber 2 declared to subscribe for two hundred sixty-seven (267) class G shares with a nominal value of one euro (EUR 1.-) per share, with payment of a share premium of twenty-six thousand three hundred ninety-nine euro and sixty-seven cent (EUR 26,399.67) and to make payment in full for such new shares by a contribution in cash;

(3) Partners Group Golden Falcon, L.P. Inc. - Tranche 4, a partnership governed by Guernsey law, having its registered office at Tudor House, Le Bordage, St Peter Port, Guernsey GY1 6BD, and registered with the register of Guernsey under number 1886 (the "Subscriber 3"),

represented by Me Mélody Brunot, prenamed,

by virtue of a proxy under private seal given on April 1, 2016, which proxy, signed by the proxyholder and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The Subscriber 3 declared to subscribe for eight hundred seventy-four (874) class G shares with a nominal value of one euro (EUR 1.-) per share, with payment of a share premium of eighty-six thousand five hundred thirty-three euro and forty-one cent (EUR 86,533.41) and to make payment in full for such new shares by a contribution in cash;

(4) Partners Group Red Dragon, L.P., a limited partnership incorporated in Scotland, having its registered office at Tudor House, Le Bordage, St Peter Port, Guernsey GY1 6BD, and registered with the register of Guernsey under number 7657 (the "Subscriber 4"),

represented by Me Mélody Brunot, prenamed,

by virtue of a proxy under private seal given on April 1, 2016, which proxy, signed by the proxyholder and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The Subscriber 4 declared to subscribe for one hundred eleven (111) class G shares with a nominal value of one euro (EUR 1.-) per share, with payment of a share premium of eleven thousand euro and eleven cent (EUR 11,000.11) and to make payment in full for such new shares by a contribution in cash;

(5) Testina Real Estate II, L.P., a limited partnership governed by Guernsey law, having its registered office at Tudor House, Le Bordage, St Peter Port, Guernsey GY1 6BD, and registered with the register of Guernsey under number 2448 (the “Subscriber 5”),

represented by Me Mélody Brunot, prenamed,

by virtue of a proxy under private seal given on April 1, 2016, which proxy, signed by the proxyholder and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The Subscriber 5 declared to subscribe for one hundred nineteen (119) class G shares with a nominal value of one euro (EUR 1.-) per share, with payment of a share premium of eleven thousand seven hundred thirty-two euro and eighty-five cent (EUR 11,732.85) and to make payment in full for such new shares by a contribution in cash.

The amount of one hundred sixty-six thousand six hundred sixty-six euro and sixty-seven cent (EUR 166,666.67) was thus as from that moment at the disposal of the Company, evidence thereof having been submitted to the undersigned notary.

#### *Fourth resolution*

The Shareholders resolved to accept said subscription and payment and to allot the one thousand six hundred sixty-seven (1,667) new class G shares, according to the above mentioned subscriptions.

#### *Fifth resolution*

The general meeting of shareholders resolved to amend article 5 of the articles of incorporation of the Company in order to reflect the issuance and rights of the new class G shares and the capital increase. Said paragraph will from now read as follows:

“ **Art. 5. Share Capital.** The share capital of the company is set at two hundred sixty-eight thousand euro (EUR 268,000.-) represented by twelve thousand (12,000) ordinary shares, thirteen thousand six hundred thirty-one (13,631) class B shares, four thousand one hundred seventy-four (4,174) class C shares, five thousand two hundred sixty-one (5,261) class D shares, twenty-one thousand two hundred sixty-seven (21,267) class E shares (sub-divided into seven thousand eighty-nine (7,089) sub-class E1 shares, seven thousand eighty-nine (7,089) sub-class E2 shares and seven thousand eighty-nine (7,089) sub-class E3 shares), two hundred ten thousand (210,000) class F shares and one thousand six hundred sixty-seven (1,667) class G shares, with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each, all fully subscribed and entirely paid up, and each class of shares shall track the profits of a particular asset or assets of the Company in accordance with the following tracking shares scheme (the “Tracking Shares Scheme”):

- the class B shares shall track the net profits of all rights and interests of the Company in Perennius Global Value 2008, a closed-ended fund managed by Perennius Capital Partners SGR whose registered office is at Via Pontaccio, 10 20121 Milan, Italy;

- the class C shares shall track the net profits of all rights and interests of the Company in Perennius Secondary 2008, a closed-ended fund managed by Perennius Capital Partners SGR whose registered office is at Via Pontaccio, 10 20121 Milan, Italy;

- the class D shares shall track the net profits of all rights and interests of the Company in Perennius Asia-Pacific 2008, a closed-ended fund managed by Perennius Capital Partners SGR whose registered office is at Via Pontaccio, 10 20121 Milan, Italy;

- the class E shares shall be subdivided into sub-class E1 shares, sub-class E2 shares and sub-class E3 shares, all of which shall track the net profits of all rights and interests of the Company in (i) Peer 1 S.A., a société anonyme governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with registered office at 9, rue Sainte Zithe, L- 2763 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 162463 and (ii) in Peer Management Participation 2 S.A., a société anonyme governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with registered office at 9, rue Sainte Zithe, L- 2763 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 164663. Among all class E shares, in respect of each distribution of dividend, the amount allocated to all class E shares shall be distributed in the following order of priority:

\* each sub-class E1 share (if any) shall entitle to a cumulative dividend in an amount of two per cent (2%) per annum of the nominal value of such share, then,

\* each sub-class E2 share (if any) shall entitle to a cumulative dividend in an amount of one per cent (1%) per annum of the nominal value of such share, then,

\* each sub-class E3 share (if any) shall entitle to receive the remainder of any dividend distribution among all class E shares.

Should the whole last outstanding sub-class of E shares (by numerical order, e.g. sub-class E3 shares) have been cancelled following its redemption, repurchase or otherwise at the time of the distribution, the remainder of any dividend distribution

shall then be allocated to the preceding last outstanding class of shares in the reverse numerical order (e.g. initially class E2 shares).

- the class F shares shall track the net profits of all rights and interests of the Company in InstarAGF Essential Infrastructure Fund, a limited partnership formed under the laws of the Province of Ontario, Canada.

- the class G shares shall track the net profits of all direct and/or indirect rights and interests of the Company in Meridia Real Estate III S.A., a sociedad anónima governed by the laws of Spain.

- the ordinary shares shall track any other profits or returns that are not tracked by the class B shares, the class C shares, the class D shares, the class E shares, the class F shares and the class G shares.

The class A shares have been cancelled and are no longer outstanding.

In respect of each class of Shares, a premium reserve (a Premium Reserve) is created to which the funds received from time to time in respect of a specific class of Shares as premium, as a capital surplus injection or as a further capital contribution, shall exclusively be allocated. For all purposes, the Company shall treat any balance standing to any Premium Reserve as fungible and shall exclusively reserve it to the holders of the Shares to which such Premium Reserve is allocated. The relevant Premium Reserve is solely at the free disposal of the holders of the relevant class of Shares.

The rights other than economic rights outlined above and obligations attached to the classes of shares shall be identical except to the extent otherwise provided by these articles.”

#### *Expenses*

The expenses, costs, fees and charges of any kind which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at one thousand six hundred euro (EUR 1,600.-).

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same persons and in case of discrepancies between the English and the French text, the English text will prevail.

Whereupon, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day referred to at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the appearing persons, who is known to the undersigned notary by his surname, first name, civil status and residence, he signed together with the undersigned notary, this original deed.

#### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille seize, le jour du mois d'avril,

par devant nous Maître Marc Loesch, notaire de résidence à Mondorf-les-Bains, Grand-Duché de Luxembourg,

ont comparu:

1. The Periza Industries Charitable Trust, agissant par l'intermédiaire de son trustee, CCT Corporate Nominees Limited, une limited company constituée et régie par le droit irlandais, ayant son siège social à Building Custom House Plaza Block 6, Dublin 1, Irlande et immatriculée auprès du Registre des Sociétés en Irlande sous le numéro 385161;

2. Partners Group Finance EUR IC Limited, une incorporated cell limited by shares constituée en vertu du droit de Guernesey et ayant son siège social à Le Bordage, bâtiment Tudor House, St Peter Port, Guernesey, Iles Anglo-Normandes;

3. Partners Group Finance USD IC Limited, une incorporated cell limited by shares constituée en vertu du droit de Guernesey, ayant son siège social à Le Bordage, bâtiment Tudor House, St Peter Port, Guernesey, Iles Anglo-Normandes;

4. Partners Group Barrier Reef, L.P., une société constituée en vertu du droit de Guernesey, ayant son siège social à Le Bordage, bâtiment Tudor House, St Peter Port, Guernesey, GY1 6BD Iles Anglo-Normandes et immatriculée auprès du Register of Limited Partnerships of the Islands of Guernsey sous le numéro 1500;

5. Partners Group Access 424, L.P., une société constituée en vertu du droit écossais, ayant son siège social au 50 Lothian Road, Festival Square, Edinburgh, EH3 9W5, Ecosse et immatriculée auprès de la Companies House écossaise sous le numéro 9240;

6. Blue Triangles Private Markets Investments 2015, C.V., un limited partnership constitué en vertu du droit néerlandais, ayant son siège social au 50 Lothian Road, Festival Square, Edinburgh, EH3 9W5, Ecosse et immatriculée auprès de la Chambre de Commerce des Pays-Bas sous le numéro 63479842;

7. Infidem Partners Group Infrastructure, L.P. Inc., un limited partnership constitué en vertu du droit de Guernesey, ayant son siège social à Le Bordage, bâtiment Tudor House, St Peter Port, Guernesey, GY1 6BD Iles Anglo-Normandes et immatriculé auprès du Registre de Guernesey sous le numéro 2163;

8. Partners Group Global Infrastructure 2015 (EUR), L.P. Inc., un limited partnership constitué en vertu du droit de Guernesey, ayant son siège social à Le Bordage, bâtiment Tudor House, St Peter Port, Guernesey, GY1 6BD Iles Anglo-Normandes et immatriculé auprès du Registre de Guernesey sous le numéro 2207;

9. Partners Group Global Infrastructure 2015 (EUR) S.C.A., SICAV-SIF, une société en commandite par actions constituée sous forme de société d'investissement à capital variable - fonds d'investissement spécialisé, régie par le droit du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 2, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg et immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 197373; et



10. Partners Group Global Infrastructure, L.P. Inc., un limited partnership constitué en vertu du droit de Guernesey, ayant son siège social à Le Bordage, bâtiment Tudor House, St Peter Port, Guernesey, GY1 6BD Iles Anglo-Normandes et immatriculé auprès du Registre de Guernesey sous le numéro 2105;

ensemble les associés (les «Associés»), représentant 100% du capital social émis de la Société s'élevant à deux cent soixante-six mille trois cent trente-trois euros (EUR 266,333.-),

tous représentés aux fins des présentes par Maître Mélody Brunot, avocat, demeurant à Luxembourg,

aux termes de dix (10) procurations sous seing privé données le 1<sup>er</sup> avril 2016.

Lesdites procurations resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Les Associés ont requis le notaire instrumentant d'acter que les Associés sont les seuls et uniques associés de Periza Industries S.à r.l., une société à responsabilité limitée régie par le droit luxembourgeois, ayant un capital social de deux cent soixante-six mille trois cent trente-trois euros (EUR 266,333.-), dont le siège social est au 6, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, constituée suivant acte de Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 5 octobre 2011, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations sous le numéro 2878 du 24 novembre 2011 et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 163895 (la «Société»).

Les statuts ont été modifiés pour la dernière fois par un acte de Maître Henri Beck, notaire de résidence à Pétange, Grand-Duché de Luxembourg, en date du 2 mars 2016, rectifié suivant l'acte de Maître Henri Beck, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 25 mars 2016, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Les Associés, représentés comme indiqué ci-avant, ont prié le notaire d'acter ce qui suit:

(a) Que l'ordre du jour de l'assemblée était le suivant:

#### *Ordre du jour*

1 Création d'une nouvelle classe de parts sociales, les parts sociales de classe G, ayant les droits et obligations qui y sont attachés suite à la modification des statuts de la Société proposée sous le point 5 de l'ordre du jour.

2 Augmentation du capital social de la Société à concurrence de mille six cent soixante-sept euros (EUR 1.667) pour le porter de son montant actuel de deux cent soixante-six mille trois cent trente-trois euros (EUR 266.333,-) à deux cent soixante-huit mille euros (EUR 268.000,-).

3 Émission de mille six cent soixante-sept (1.667) nouvelles parts sociales de classe G d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune.

4 Acceptation de la souscription de ces nouvelles parts sociales, avec paiement d'une prime d'émission d'un montant total de cent soixante-quatre mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf euros et soixante-sept cents (EUR 164,999.67) et acceptation de la libération intégrale de ces nouvelles parts sociales par un apport en nature.

5 Modification de l'article 5 des statuts de la Société, afin de refléter l'émission et les droits de la nouvelle classe de parts sociales et de l'augmentation de capital.

6 Divers.

(b) Que les procurations des associés représentés, après avoir été signées par les mandataires et le notaire soussigné resteront également annexées au présent acte.

(c) Que l'intégralité du capital social était représentée à l'assemblée et tous les associés présents ou représentés ont déclaré avoir été dûment avisés et avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable et ont renoncé à leur droit d'être formellement convoqués.

(d) Que l'assemblée était par conséquent régulièrement constituée et a pu valablement délibérer sur tous les points inscrits à l'ordre du jour.

(e) Que l'assemblée a adopté, à chaque fois à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

Les Associés ont décidé de créer une nouvelle classe de parts sociales, les parts sociales de classe G, ayant les droits et obligations qui y sont attachés suite à la modification des statuts de la Société proposée sous la cinquième résolution.

#### *Deuxième résolution*

Les Associés ont décidé d'augmenter le capital social de la Société à concurrence de mille six cent soixante-sept euros (EUR 1.667) pour le porter de son montant actuel de deux cent soixante-six mille trois cent trente-trois euros (EUR 266.333,-) à deux cent soixante-huit mille euros (EUR 268,000,-).

#### *Troisième résolution*

Les Associés a décidé d'émettre mille six cent soixante-sept (1.667) nouvelles parts sociales de classe G d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune.

#### *Souscription - Paiement*

Ensuite ont comparu:

1. Partners Group Global Real Estate 2013 S.C.A., SICAR., une société en commandite par actions constituée sous forme de société d'investissement en capital à risque, régie par le droit luxembourgeois, ayant son siège social au 2, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg et immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 180399, (le «Souscripteur 1»),

représentée par Maître Mélody Brunot, prénommé,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 1<sup>er</sup> avril 2016, qui, après avoir été signée par les mandataires et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Le Souscripteur 1 a déclaré souscrire deux cent quatre-vingt-seize (296) nouvelles parts sociales de classe G d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) par part sociale, avec paiement d'une prime d'émission d'un montant de vingt-neuf mille trois cent trente-trois euros et soixante-trois cents (EUR 29.333,63) et libérer intégralement ces parts sociales souscrites par un apport en numéraire;

2. Partners Group Real Estate 2013 (USD) C, L.P. Inc., un partnership constitué en vertu du droit de Guernesey, ayant son siège social au bâtiment Tudor House, Le Bordage, St Peter Port, Guernesey, GY1 6BD Iles Anglo-Normandes et immatriculé auprès du Registre de Guernesey sous le numéro 1798 (le «Souscripteur 2»),

représentée par Maître Mélody Brunot, prénommé,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 1<sup>er</sup> avril 2016, qui, après avoir été signée par les mandataires et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Le Souscripteur 2 a déclaré souscrire deux cent soixante-sept (267) nouvelles parts sociales de classe G d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) par part sociale, avec paiement d'une prime d'émission d'un montant total de vingt-six mille trois cent quatre-vingt-dix-neuf euros et soixante-sept cents (EUR 26.399,67) et libérer intégralement ces parts sociales souscrites par un apport en numéraire;

3. Partners Group Golden Falcon, L.P. Inc. - Tranche 4, un partnership constitué en vertu du droit de Guernesey, ayant son siège social au bâtiment Tudor House, Le Bordage, St Peter Port, Guernesey, GY1 6BD Iles Anglo-Normandes et immatriculé auprès du Registre de Guernesey sous le numéro 1886 (le «Souscripteur 3»),

représentée par Maître Mélody Brunot, prénommé,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 1<sup>er</sup> avril 2016, qui, après avoir été signée par les mandataires et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Le Souscripteur 3 a déclaré souscrire huit cent soixante-quatorze (874) nouvelles parts sociales de classe G d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) par part sociale, avec paiement d'une prime d'émission d'un montant total de quatre-vingt-six-mille cinq cent trente-trois euros et quarante-et-un cents (EUR 86.533,41) et libérer intégralement ces parts sociales souscrites par un apport en numéraire;

4. Partners Group Red Dragon, L.P., un limited partnership constitué en vertu du droit écossais, ayant son siège social au bâtiment Tudor House, Le Bordage, St Peter Port, Guernesey, GY1 6BD Iles Anglo-Normandes et immatriculé auprès du Registre de Guernesey sous le numéro 7657 (le «Souscripteur 4»),

représentée par Maître Mélody Brunot, prénommé,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 1<sup>er</sup> avril 2016, qui, après avoir été signée par les mandataires et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Le Souscripteur 4 a déclaré souscrire cent onze (111) nouvelles parts sociales de classe G d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) par part sociale, avec paiement d'une prime d'émission d'un montant total de onze mille euros et onze cents (EUR 11.000,11) et libérer intégralement ces parts sociales souscrites par un apport en numéraire;

5. Testina Real Estate II, L.P., un limited partnership constitué en vertu du droit de Guernesey, ayant son siège social au bâtiment Tudor House, Le Bordage, St Peter Port, Guernesey, GY1 6BD Iles Anglo-Normandes et immatriculé auprès du Registre de Guernesey sous le numéro 2448 (le «Souscripteur 5»),

représentée par Maître Mélody Brunot, prénommé,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 1<sup>er</sup> avril 2016, qui, après avoir été signée par les mandataires et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Le Souscripteur 5 a déclaré souscrire cent dix-neuf (119) nouvelles parts sociales de classe G d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) par part sociale, avec paiement d'une prime d'émission d'un montant total de onze mille sept cent trente-deux euros et quatre-vingt-cinq cents (EUR 11.732,85) et libérer intégralement ces parts sociales souscrites par un apport en numéraire.

Le montant total de cent soixante-six mille six cent soixante-six euros et soixante-sept cents (EUR 166.666,67) est donc à ce moment à la disposition de la Société, preuve en a été faite au notaire soussigné qui constate que les conditions prévues par l'article 183 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, ont été observées.

#### *Quatrième résolution*

L'assemblée générale des associés a décidé d'accepter ladite souscription et ledit paiement et d'émettre mille six cent soixante-sept (1.667) nouvelles parts sociales de classe G conformément aux souscriptions ci-dessus mentionnées.

### *Cinquième résolution*

L'assemblée générale des associés a décidé de modifier l'article 5 des statuts de la Société pour refléter l'émission et les droits des nouvelles parts sociales de classe G et l'augmentation de capital. Ledit alinéa sera dorénavant rédigé comme suit:

" **Art. 5. Capital Social.** Le capital social de la société est fixé à deux cent soixante-huit mille euros (EUR 268,000.-) représenté par douze mille (12.000) parts sociales ordinaires, treize mille six cent trente-et-une (13.631) parts sociales de classe B, quatre mille cent soixante-quatorze (4.174) parts sociales de classe C, cinq mille deux cent soixante-et-une (5.261) parts sociales de classe D, vingt-et-un mille deux cent soixante-sept (21.267) parts sociales de classe E (sous-divisées en sept mille quatre-vingt-neuf (7.089) parts sociales de sous-classe E1, sept mille quatre-vingt-neuf (7.089) parts sociales de sous-classe E2 et sept mille quatre-vingt-neuf (7.089) parts sociales de sous-classe E3), deux cent dix mille (210.000) part sociales de classe F et mille six cent soixante-sept (1.667) parts sociales de classe G, ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées, et chaque classe de part sociale suivra les bénéfices d'un actif particulier ou les actifs de la Société conformément au plan de suivi des parts sociales suivant (le «Plan de Suivi des Parts Sociales»):

- les parts sociales de classe B suivront les bénéfices nets de tous les droits et intérêts de la Société dans Perennius Global Value 2008, un fonds de type fermé géré par Perennius Capital Partners SGR dont le siège social est établi à Via Pontaccio, 10, 20121 Milan, Italie;

- les parts sociales de classe C suivront les bénéfices nets de tous les droits et intérêts de la Société dans Perennius Secondary 2008, un fonds de type fermé géré par Perennius Capital Partners SGR dont le siège social est établi à Via Pontaccio, 10, 20121 Milan, Italie;

- les parts sociales de classe D suivront les bénéfices nets de tous les droits et intérêts de la Société dans Perennius Asia-Pacific 2008, un fonds de type fermé géré par Perennius Capital Partners SGR dont le siège social est établi à Via Pontaccio, 10 20121 Milan, Italie;

- les parts sociales de classe E seront divisées en parts sociales de sous-classe E1, sous-classe E2 et sous-classe E3 et suivront les bénéfices nets de tous les droits et intérêts de la Société dans (i) Peer 1 S.A., une société anonyme régie par le droit luxembourgeois, dont le siège social se situe au 9, rue Sainte Zithe, L-2763 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 162463 et (ii) Peer Management Participation 2 S.A., une société anonyme régie par le droit luxembourgeois, dont le siège social se situe au 9, rue Sainte Zithe, L-2763 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 164663. Parmi toutes les parts sociales de classe E, en ce qui concerne chaque distribution de dividende, le montant affecté à toutes les parts sociales de classe E sera distribué suivant l'ordre de priorité suivant:

- \* chaque part sociale de sous-classe E1 (le cas échéant) aura le droit de percevoir un dividende cumulatif d'un montant d'au moins deux pour cent (2%) par an de la valeur nominale de cette part sociale; puis

- \* chaque part sociale de sous-classe E2 (le cas échéant) aura le droit de percevoir un dividende cumulatif d'un montant d'au moins un pour cent (1%) par an de la valeur nominale de cette part sociale; puis

- \* chaque part sociale de sous-classe E3 (le cas échéant) aura le droit de percevoir le solde de toute distribution de dividende parmi toutes les parts sociales de classe E.

Si l'intégralité de la dernière sous-classe des parts sociales de classe E (par ordre numérique, par exemple les parts sociales de sous-classe E3) a été annulée à la suite de son remboursement, rachat ou autre au moment de la distribution, le solde de toute distribution de dividende devra alors être affecté à la dernière classe de parts sociales la précédant dans l'ordre numérique inversé (par exemple, initialement les parts sociales de sous-classe E2).

- les parts sociales de classe F suivront les bénéfices nets de tous les droits et intérêts de la Société dans InstarAGF Essential Infrastructure Fund, société en commandite (limited partnership) créé en vertu des lois de la province de l'Ontario, Canada.

- les parts sociales de classe G suivront les bénéfices nets de tous les droits et intérêts de la Société dans Meridia Real Estate III S.A., une sociedad anónima régie par le droit espagnol;

- les parts sociales ordinaires suivront tous les autres bénéfices ou retours qui ne sont pas suivis par les parts sociales de classe B, les parts sociales de classe C, les parts sociales de classe D, les parts sociales de classe E, les part sociales de classe F et les parts sociales de classe G.

Les parts sociales de classe A sont annulées et ne sont plus en circulation.

En ce qui concerne chaque classe de parts sociales, une réserve de prime d'émission (la «Réserve de Prime») est créée pour que les fonds reçus au fil du temps eu égard à une classe de parts sociales spécifique au titre de prime, d'injection de surplus de capital ou d'apport en capital y soient exclusivement affectés. Pour toutes fins utiles, la Société devra traiter tout solde présent sur toute Réserve de Prime comme fongible et devra le réserver exclusivement aux détenteurs de parts sociales auxquelles est attribuée ladite Réserve de Prime. Chaque Réserve de Prime est uniquement à la libre disposition des détenteurs des parts sociales relatives à ladite Réserve de Prime.

Les droits, autres que les droits économiques exposés ci-dessous et obligations attachés aux parts sociales sont identiques, sauf disposition contraire des présents statuts."

*Frais*

Les frais, dépenses, honoraires et charges de toute nature payables par la Société en raison du présent acte sont évalués à mille six cents euros (EUR 1.600,-).

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande des comparantes ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'à la demande des mêmes comparantes, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise primera.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, à la date indiquée en tête des présentes.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée au mandataire des comparantes, connu du notaire soussigné par ses nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec, le notaire soussigné, le présent acte.

Signé: M. Brunot, M. Loesch.

Enregistré à Grevenmacher A.C., le 12 avril 2016. GAC/2016/2916. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

*Le Receveur* (signé): G. SCHLINK.

Pour expédition conforme,

Mondorf-les-Bains, le 4 mai 2016.

Référence de publication: 2016104385/419.

(160075860) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2016.

---

**OCM Luxembourg Wembley Finance S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26A, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 175.269.

In the year two thousand and sixteen, on the twenty-seventh day of April.

Before Maître Danielle KOLBACH, civil law notary residing in Redange/Attert, Grand-Duchy of Luxembourg, acting in replacement of her prevented colleague Maître Jean SECKLER, civil law notary residing in Junglinster, Grand-Duchy of Luxembourg, who last named shall remain depositary of the present deed.

THERE APPEARED:

1. OCM Luxembourg ROF VI 2 S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 26A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 187.459;

2. OCM Luxembourg OPPS VIIIb S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 26A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 164.690; and

3. Investin Pro RED Holdings S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 26A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 176.571;

all three hereby represented by Mrs Cristiana VALENT, employee, residing professionally in Junglinster, by virtue of three proxies given under private seal.

The said proxies, after having been signed "ne varietur" by the proxyholder of the appearing party and the undersigned notary, shall remain annexed to the present deed to be filed with such deed with the registration authorities.

All together the Shareholders.

The Shareholders have requested the undersigned notary to record that they are the shareholders of OCM Luxembourg Wembley Finance S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 26A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg and a share capital amounting to GBP 12,500.00, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 175.269 (the Company). The Company was incorporated on February 5, 2013, pursuant to a deed of Maître Henri HELLINCKX, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 831, page 39846, dated April 9<sup>th</sup>, 2013.

The Shareholders have requested the undersigned notary to record that:

I. The twelve thousand five hundred (12,500) shares of the Company, having a nominal value of one pound (GBP 1) each, representing the entirety of the share capital of the Company, are duly represented at the Meeting which is consequently regularly constituted and may deliberate upon the items on the agenda hereinafter reproduced;

II. The agenda of the Meeting is worded as follows:

1. Waiver of convening notices;

2. Dissolution and liquidation of the Company;

3. Appointment of Headstart Management Services S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 7, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, Grand Duchy of Lu-

xembourg, and being registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 155.181, as liquidator of the Company and determination of the powers of the liquidator and liquidation procedure;

4. Discharge to be granted to the managers of the Company for the exercise of their mandate; and

5. Miscellaneous.

Now, therefore, the Shareholders, acting through its proxyholder, have requested the undersigned notary to record the following resolutions:

*First resolution*

The entirety of the share capital of the Company being represented, the Meeting waives the convening notices, the Shareholders represented at the Meeting considering themselves as duly convened and declaring having perfect knowledge of the agenda which has been communicated to them in advance.

*Second resolution*

The Shareholders decide to dissolve the Company with immediate effect and to put the Company into liquidation.

*Third resolution*

The Shareholders decide to appoint Headstart Management Services S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 7, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, and being registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 155.181, as liquidator of the Company (the Liquidator).

*Fourth resolution*

The Shareholders decide that the Liquidator will prepare a detailed inventory of the Company's assets and liabilities, that the Liquidator will have the broadest powers pursuant to the Luxembourg law on commercial companies of August 10, 1915, as amended (the Law) to perform its duties (including without limitation to dispose of the Company's assets) and that the Company will be bound towards third parties by the sole signature of the Liquidator.

For such a purpose, the Liquidator shall be entitled to pass all deeds and carry out all operations, including those referred to in article 145 of the Law, without the prior authorisation of the general meeting of the Shareholders. The Liquidator may, under its sole responsibility, delegate his powers for specific defined operations or tasks, to one or several persons or entities.

The Liquidator shall be authorised to make, in his sole discretion, advance payments of the liquidation proceeds (boni de liquidation) to the Shareholders, in accordance with article 148 of the Law.

*Fifth resolution*

The Shareholders decide to grant full discharge to the managers of the Company for the exercise of their mandates.

There being no further business, the Meeting is closed.

*Estimate of costs*

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the Company incurs or for which it is liable by reason of the present deed, is approximately one thousand euros.

*Declaration*

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

WHEREOF, the present notarial deed was drawn up in Junglinster, on the day indicated at the beginning of this deed.

The document having been read to the proxyholder of the appearing parties, such proxyholder signed together with the notary the present original deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille seize, le vingt-septième jour du mois d'avril.

Par-devant Maître Danielle KOLBACH, notaire de résidence à Redange/Attert, Grand-Duché de Luxembourg, agissant en remplacement de son confrère empêché Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, Grand-Duché de Luxembourg, lequel dernier restera dépositaire de la minute.

**A COMPARU:**

1. OCM Luxembourg ROF VI 2 S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 26A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg sous le numéro B 187.459,

2. OCM Luxembourg OPPS VIIIb S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 26A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg sous le numéro B 164.690, et

3. Investin Pro RED Holdings S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 26A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg sous le numéro B 176.571,

ici tous les trois représentées par Madame Cristiana VALENT, employée, demeurant professionnellement à Junglinster, en vertu de trois procurations données sous seing privé.

Lesdites procurations, après avoir été signées "ne varietur" par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Tous ensemble les Associés.

Les Associés ont prié le notaire instrumentant d'acter qu'ils sont les associés de OCM Luxembourg Wembley Finance S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 26A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg et un capital social s'élevant à GBP 12,500.00, étant immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 175.269, (la Société). La Société a été constituée le 5 février 2013 suivant un acte de Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 831, page 39846, daté du 9 avril 2013.

Les Associés ont prié le notaire instrumentant d'acter que:

I. Les douze mille cinq cent (12,500) parts sociales de la Société ayant une valeur nominale de une livre sterling (GBP 1) chacune, représentant la totalité du capital social de la Société, sont dûment représentées à la présente assemblée qui est par conséquent régulièrement constituée et peut délibérer sur les points à l'ordre du jour reproduits ci-après;

II. L'ordre du jour de l'Assemblée est libellé comme suit:

1. Renonciation aux formalités de convocation;

2. Dissolution et liquidation de la Société;

3. Nomination de Headstart Management Services S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 7, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, et étant immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 155.181, en qualité de liquidateur de la Société et détermination des pouvoirs du liquidateur et de la procédure de liquidation;

4. Décharge à accorder aux gérants de la Société pour l'exercice de leur mandat; et

5. Divers.

Sur ce, les Associés, représentés par leur mandataire, ont prié le notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

La totalité du capital social de la Société étant représentée, l'Assemblée renonce aux formalités de convocation, les Associés représentés à l'Assemblée se considérant eux-mêmes comme ayant été dûment convoqué et déclarant avoir une parfaite connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué à l'avance.

#### *Deuxième résolution*

Les Associés décident de dissoudre la Société avec effet immédiat et de mettre la Société en liquidation.

#### *Troisième résolution*

Les Associés décident de nommer Headstart Management Services S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 7, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, et étant immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 155.181, en qualité de liquidateur de la Société (le Liquidateur).

#### *Quatrième résolution*

Les Associés décident que le Liquidateur dressera un inventaire détaillé des actifs et passifs de la Société, que le Liquidateur sera investi des pouvoirs les plus étendus en vertu de la loi du 10 août 1915, telle que modifiée (la Loi), afin d'accomplir ses fonctions (y inclus le droit de disposer sans limite des actifs de la Société) et que la Société sera engagée vis-à-vis des tiers par la signature unique du Liquidateur.

A ces fins, le Liquidateur est autorisé à passer tous actes et accomplir toutes opérations, y inclus ceux prévus par l'article 145 de la Loi, sans autorisation préalable de l'assemblée générale des Associés. Le Liquidateur pourra, sous sa seule responsabilité, déléguer ses pouvoirs pour des opérations ou devoirs spécifiques et définis à une ou plusieurs personnes ou entités.

Le Liquidateur est autorisé, à sa seule discrétion, à payer des avances sur les bonis de liquidation aux Associés, et ce conformément à l'article 148 de la Loi.

*Cinquième résolution*

Les Associés décident d'accorder pleine décharge aux gérants de la Société pour l'exercice de leurs mandats.  
Plus aucun point ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.

*Estimation des frais*

Le montant total des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison du présent acte, est évalué à environ mille euros.

*Déclaration*

Le notaire instrumentant, qui comprend et parle la langue anglaise, déclare qu'à la requête des parties comparantes, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une traduction française et en cas de divergences entre la version anglaise et la version française, la version anglaise fera foi.

DONT ACTE, rédigé et passé à Junglinster, à la date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte ayant été faite au mandataire des parties comparantes, ce mandataire a signé avec le notaire instrumentant, le présent acte original.

Signé: Cristiana VALENT, Danielle KOLBACH.

Enregistré à Grevenmacher Actes Civils, le 02 mai 2016. Relation GAC/2016/3432. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

*Le Receveur (signé): G. SCHLINK.*

Référence de publication: 2016104373/162.

(160075452) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2016.

---

**OCM Luxembourg OPPS VIII (Parallel 2) Blocker S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26A, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 155.054.

In the year two thousand and sixteen, on the twenty-seventh day of April.

Before Maître Danielle KOLBACH, civil law notary residing in Redange/Attert, Grand-Duchy of Luxembourg, acting in replacement of her prevented colleague Maître Jean SECKLER, civil law notary residing in Junglinster, Grand-Duchy of Luxembourg, who last named shall remain depository of the present deed.

THERE APPEARED:

OCM Luxembourg OPPS VIII (Parallel 2) S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 26A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 155.099 (the Shareholder);

hereby represented by Mrs Cristiana VALENT, employee, residing professionally in Junglinster, by virtue of a proxy given under private seal.

The said proxy, after having been signed "ne varietur" by the proxyholder of the appearing party and the undersigned notary, shall remain annexed to the present deed to be filed with such deed with the registration authorities.

The Shareholder has requested the undersigned notary to record the Shareholder is the sole shareholder of OCM Luxembourg OPPS VIII (Parallel 2) Blocker S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 26A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg and a share capital amounting to EUR 12,500.00, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 155.054 (the Company). The Company was incorporated on July 23, 2010, pursuant to a deed of Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 2117, page 101574, dated October 8, 2010.

The Shareholder has requested the undersigned notary to record that:

I. The twelve thousand five hundred (12,500) shares of the Company, having a nominal value of one euro (EUR 1) each, representing the entirety of the share capital of the Company, are duly represented at the Meeting which is consequently regularly constituted and may deliberate upon the items on the agenda hereinafter reproduced;

II. The agenda of the Meeting is worded as follows:

1. Waiver of convening notices;

2. Dissolution and liquidation of the Company;

3. Appointment of Headstart Management Services S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 7, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, and being registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 155.181, as liquidator of the Company and determination of the powers of the liquidator and liquidation procedure;

4. Discharge to be granted to the managers of the Company for the exercise of their mandate; and

## 5. Miscellaneous.

Now, therefore, the Shareholder, acting through its proxyholder, has requested the undersigned notary to record the following resolutions:

### *First resolution*

The entirety of the share capital of the Company being represented, the Meeting waives the convening notices, the Shareholder represented at the Meeting considering himself as duly convened and declaring having perfect knowledge of the agenda which has been communicated to him in advance.

### *Second resolution*

The Shareholder decides to dissolve the Company with immediate effect and to put the Company into liquidation.

### *Third resolution*

The Shareholder decides to appoint Headstart Management Services S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 7, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, and being registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 155.181, as liquidator of the Company (the Liquidator).

### *Fourth resolution*

The Shareholder decides that the Liquidator will prepare a detailed inventory of the Company's assets and liabilities, that the Liquidator will have the broadest powers pursuant to the Luxembourg law on commercial companies of August 10, 1915, as amended (the Law) to perform its duties (including without limitation to dispose of the Company's assets) and that the Company will be bound towards third parties by the sole signature of the Liquidator.

For such a purpose, the Liquidator shall be entitled to pass all deeds and carry out all operations, including those referred to in article 145 of the Law, without the prior authorisation of the general meeting of the Shareholder. The Liquidator may, under its sole responsibility, delegate his powers for specific defined operations or tasks, to one or several persons or entities.

The Liquidator shall be authorised to make, in his sole discretion, advance payments of the liquidation proceeds (boni de liquidation) to the Shareholder, in accordance with article 148 of the Law.

### *Fifth resolution*

The Shareholder decides to grant full discharge to the managers of the Company for the exercise of their mandates.

There being no further business, the Meeting is closed.

### *Estimate of costs*

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the Company incurs or for which it is liable by reason of the present deed, is approximately one thousand euro.

### *Declaration*

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

WHEREOF, the present notarial deed was drawn up in Junglinster, on the day indicated at the beginning of this deed.

The document having been read to the proxyholder of the appearing parties, such proxyholder signed together with the notary the present original deed.

### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille seize, le vingt-septième jour du mois d'avril,

Par-devant Maître Danielle KOLBACH, notaire de résidence à Redange/Attert, Grand-Duché de Luxembourg, agissant en remplacement de son confrère empêché Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, Grand-Duché de Luxembourg, lequel dernier restera dépositaire de la minute.

### A COMPARU:

OCM Luxembourg OPPS VIII (Parallel 2) S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 26A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg sous le numéro B 155.099 (l'Associé),

ici représentée par Madame Cristiana VALENT, employée, demeurant professionnellement à Junglinster, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Ladite procuration, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.



L'Associé a prié le notaire instrumentant d'acter que l'Associé est le seul associé de OCM Luxembourg OPPTS VIII (Parallel 2) Blocker S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 26A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg et un capital social s'élevant à EUR 12,500.00, étant immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 155.054, (la Société). La Société a été constituée le 23 juillet 2010 suivant un acte de Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 2117, page 101574, daté du 8 octobre 2010.

L'Associé a prié le notaire instrumentant d'acter que:

I. Les douze mille cinq cent (12,500) parts sociales de la Société ayant une valeur nominale de un euro (EUR 1) chacune, représentant la totalité du capital social de la Société, sont dûment représentées à la présente assemblée qui est par conséquent régulièrement constituée et peut délibérer sur les points à l'ordre du jour reproduits ci-après;

II. L'ordre du jour de l'Assemblée est libellé comme suit:

1. Renonciation aux formalités de convocation;
2. Dissolution et liquidation de la Société;
3. Nomination de Headstart Management Services S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 7, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, et étant immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 155.181, en qualité de liquidateur de la Société et détermination des pouvoirs du liquidateur et de la procédure de liquidation;
4. Décharge à accorder aux gérants de la Société pour l'exercice de leur mandat; et
5. Divers.

Sur ce, l'Associé, représenté par son mandataire, a prié le notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

La totalité du capital social de la Société étant représentée, l'Assemblée renonce aux formalités de convocation, l'Associé représenté à l'Assemblée se considérant lui-même comme ayant été dûment convoqué et déclarant avoir une parfaite connaissance de l'ordre du jour qui lui a été communiqué à l'avance.

#### *Deuxième résolution*

L'Associé décide de dissoudre la Société avec effet immédiat et de mettre la Société en liquidation.

#### *Troisième résolution*

L'Associé décide de nommer Headstart Management Services S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 7, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, et étant immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 155.181, en qualité de liquidateur de la Société (le Liquidateur).

#### *Quatrième résolution*

L'Associé décide que le Liquidateur dressera un inventaire détaillé des actifs et passifs de la Société, que le Liquidateur sera investi des pouvoirs les plus étendus en vertu de la loi du 10 août 1915, telle que modifiée (la Loi), afin d'accomplir ses fonctions (y inclus le droit de disposer sans limite des actifs de la Société) et que la Société sera engagée vis-à-vis des tiers par la signature unique du Liquidateur.

A ces fins, le Liquidateur est autorisé à passer tous actes et accomplir toutes opérations, y inclus ceux prévus par l'article 145 de la Loi, sans autorisation préalable de l'assemblée générale de l'Associé. Le Liquidateur pourra, sous sa seule responsabilité, déléguer ses pouvoirs pour des opérations ou devoirs spécifiques et définis à une ou plusieurs personnes ou entités.

Le Liquidateur est autorisé, à sa seule discrétion, à payer des avances sur les bonis de liquidation à l'Associé, et ce conformément à l'article 148 de la Loi.

#### *Cinquième résolution*

L'Associé décide d'accorder pleine décharge aux gérants de la Société pour l'exercice de leurs mandats.

Plus aucun point ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.

#### *Estimation des frais*

Le montant total des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison du présent acte, est évalué à environ mille euro.

#### *Déclaration*

Le notaire instrumentant, qui comprend et parle la langue anglaise, déclare qu'à la requête des parties comparantes, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une traduction française et en cas de divergences entre la version anglaise et la version française, la version anglaise fera foi.

DONT ACTE, rédigé et passé à Junglinster, à la date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte ayant été faite au mandataire des parties comparantes, ce mandataire a signé avec le notaire instrumentant, le présent acte original.

Signé: Cristiana VALENT, Danielle KOLBACH.

Enregistré à Grevenmacher Actes Civils, le 02 mai 2016. Relation GAC/2016/3430. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

*Le Receveur* (signé): G. SCHLINK.

Référence de publication: 2016104370/148.

(160075463) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2016.

**OCM Luxembourg OPPS VIII Blocker S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26A, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 151.300.

In the year two thousand and sixteen, on the twenty-seventh day of April.

Before Maître Danielle KOLBACH, civil law notary residing in Redange/Attert, Grand-Duchy of Luxembourg, acting in replacement of her prevented colleague Maître Jean SECKLER, civil law notary residing in Junglinster, Grand-Duchy of Luxembourg, who last named shall remain depository of the present deed.

THERE APPEARED:

OCM Luxembourg OPPS VIII S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 26A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 151.276 (the Shareholder);

hereby represented by Mrs Cristiana VALENT, employee, residing professionally in Junglinster, by virtue of a proxy given under private seal.

The said proxy, after having been signed "ne varietur" by the proxyholder of the appearing party and the undersigned notary, shall remain annexed to the present deed to be filed with such deed with the registration authorities.

The Shareholder has requested the undersigned notary to record the Shareholder is the sole shareholder of OCM Luxembourg OPPS VIII Blocker S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 26A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg and a share capital amounting to EUR 12,500.00, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 151.300 (the Company). The Company was incorporated on January 1, 2010, pursuant to a deed of Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 600, page 28788, dated March 20, 2010.

The Shareholder has requested the undersigned notary to record that:

I. The twelve thousand five hundred (12,500) shares of the Company, having a nominal value of one euro (EUR 1) each, representing the entirety of the share capital of the Company, are duly represented at the Meeting which is consequently regularly constituted and may deliberate upon the items on the agenda hereinafter reproduced;

II. The agenda of the Meeting is worded as follows:

1. Waiver of convening notices;
2. Dissolution and liquidation of the Company;
3. Appointment of Headstart Management Services S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 7, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, and being registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 155.181, as liquidator of the Company and determination of the powers of the liquidator and liquidation procedure;
4. Discharge to be granted to the managers of the Company for the exercise of their mandate; and
5. Miscellaneous.

Now, therefore, the Shareholder, acting through its proxyholder, has requested the undersigned notary to record the following resolutions:

*First resolution*

The entirety of the share capital of the Company being represented, the Meeting waives the convening notices, the Shareholder represented at the Meeting considering himself as duly convened and declaring having perfect knowledge of the agenda which has been communicated to him in advance.

*Second resolution*

The Shareholder decides to dissolve the Company with immediate effect and to put the Company into liquidation.

*Third resolution*

The Shareholder decides to appoint Headstart Management Services S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 7, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, and being registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 155.181, as liquidator of the Company (the Liquidator).

*Fourth resolution*

The Shareholder decides that the Liquidator will prepare a detailed inventory of the Company's assets and liabilities, that the Liquidator will have the broadest powers pursuant to the Luxembourg law on commercial companies of August 10, 1915, as amended (the Law) to perform its duties (including without limitation to dispose of the Company's assets) and that the Company will be bound towards third parties by the sole signature of the Liquidator.

For such a purpose, the Liquidator shall be entitled to pass all deeds and carry out all operations, including those referred to in article 145 of the Law, without the prior authorisation of the general meeting of the Shareholder. The Liquidator may, under its sole responsibility, delegate his powers for specific defined operations or tasks, to one or several persons or entities.

The Liquidator shall be authorised to make, in his sole discretion, advance payments of the liquidation proceeds (boni de liquidation) to the Shareholder, in accordance with article 148 of the Law.

*Fifth resolution*

The Shareholder decides to grant full discharge to the managers of the Company for the exercise of their mandates.

There being no further business, the Meeting is closed.

*Estimate of costs*

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the Company incurs or for which it is liable by reason of the present deed, is approximately one thousand euro.

*Declaration*

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

WHEREOF, the present notarial deed was drawn up in Junglinster, on the day indicated at the beginning of this deed.

The document having been read to the proxyholder of the appearing parties, such proxyholder signed together with the notary the present original deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille seize, le vingt-septième jour du mois d'avril,

Par-devant Maître Danielle KOLBACH, notaire de résidence à Redange/Attert, Grand-Duché de Luxembourg, agissant en remplacement de son confrère empêché Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, Grand-Duché de Luxembourg, lequel dernier restera dépositaire de la minute.

**A COMPARU:**

OCM Luxembourg OPPS VIII S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 26A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg sous le numéro B 151.276 (l'Associé),

ici représentée par Madame Cristiana VALENT, employée, demeurant professionnellement à Junglinster, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Ladite procuration, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

L'Associé a prié le notaire instrumentant d'acter que l'Associé est le seul associé de OCM Luxembourg OPPS VIII Blocker S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 26A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg et un capital social s'élevant à EUR 12,500.00, étant immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 151.300, (la Société). La Société a été constituée le 11 janvier 2010 suivant un acte de Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 600, page 28788, daté du 20 mars 2010.

L'Associé a prié le notaire instrumentant d'acter que:

I. Les douze mille cinq cent (12,500) parts sociales de la Société ayant une valeur nominale de un euro (EUR 1) chacune, représentant la totalité du capital social de la Société, sont dûment représentées à la présente assemblée qui est par conséquent régulièrement constituée et peut délibérer sur les points à l'ordre du jour reproduits ci-après;

II. L'ordre du jour de l'Assemblée est libellé comme suit:

1. Renonciation aux formalités de convocation;
2. Dissolution et liquidation de la Société;
3. Nomination de Headstart Management Services S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 7, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, et étant immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 155.181, en qualité de liquidateur de la Société et détermination des pouvoirs du liquidateur et de la procédure de liquidation;
4. Décharge à accorder aux gérants de la Société pour l'exercice de leur mandat; et
5. Divers.

Sur ce, l'Associé, représenté par son mandataire, a prié le notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes:

*Première résolution*

La totalité du capital social de la Société étant représentée, l'Assemblée renonce aux formalités de convocation, l'Associé représenté à l'Assemblée se considérant lui-même comme ayant été dûment convoqué et déclarant avoir une parfaite connaissance de l'ordre du jour qui lui a été communiqué à l'avance.

*Deuxième résolution*

L'Associé décide de dissoudre la Société avec effet immédiat et de mettre la Société en liquidation.

*Troisième résolution*

L'Associé décide de nommer Headstart Management Services S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 7, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, et étant immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 155.181, en qualité de liquidateur de la Société (le Liquidateur).

*Quatrième résolution*

L'Associé décide que le Liquidateur dressera un inventaire détaillé des actifs et passifs de la Société, que le Liquidateur sera investi des pouvoirs les plus étendus en vertu de la loi du 10 août 1915, telle que modifiée (la Loi), afin d'accomplir ses fonctions (y inclus le droit de disposer sans limite des actifs de la Société) et que la Société sera engagée vis-à-vis des tiers par la signature unique du Liquidateur.

A ces fins, le Liquidateur est autorisé à passer tous actes et accomplir toutes opérations, y inclus ceux prévus par l'article 145 de la Loi, sans autorisation préalable de l'assemblée générale de l'Associé. Le Liquidateur pourra, sous sa seule responsabilité, déléguer ses pouvoirs pour des opérations ou devoirs spécifiques et définis à une ou plusieurs personnes ou entités.

Le Liquidateur est autorisé, à sa seule discrétion, à payer des avances sur les bonis de liquidation à l'Associé, et ce conformément à l'article 148 de la Loi.

*Cinquième résolution*

L'Associé décide d'accorder pleine décharge aux gérants de la Société pour l'exercice de leurs mandats.

Plus aucun point ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.

*Estimation des frais*

Le montant total des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison du présent acte, est évalué à environ mille euro.

*Déclaration*

Le notaire instrumentant, qui comprend et parle la langue anglaise, déclare qu'à la requête des parties comparantes, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une traduction française et en cas de divergences entre la version anglaise et la version française, la version anglaise fera foi.

DONT ACTE, rédigé et passé à Junglinster, à la date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte ayant été faite au mandataire des parties comparantes, ce mandataire a signé avec le notaire instrumentant, le présent acte original.

Signé: Cristiana VALENT, Danielle KOLBACH.

Enregistré à Grevenmacher Actes Civils, le 02 mai 2016. Relation GAC/2016/3429. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

*Le Receveur* (signé): G. SCHLINK.

Référence de publication: 2016104371/148.

(160075481) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2016.

---

**OCM Luxembourg Procurement Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26A, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 175.821.

In the year two thousand and sixteen, on the twenty-seventh day of April.

Before Maître Danielle KOLBACH, civil law notary residing in Redange/Attert, Grand-Duchy of Luxembourg, acting in replacement of her prevented colleague Maître Jean SECKLER, civil law notary residing in Junglinster, Grand-Duchy of Luxembourg, who last named shall remain depositary of the present deed.

THERE APPEARED:

OCM Luxembourg EPF III S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 26A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 159.343 (the Shareholder);

hereby represented by Mrs Cristiana VALENT, employee, residing professionally in Junglinster, by virtue of a proxy given under private seal.

The said proxy, after having been signed "ne varietur" by the proxyholder of the appearing party and the undersigned notary, shall remain annexed to the present deed to be filed with such deed with the registration authorities.

The Shareholder has requested the undersigned notary to record the Shareholder is the sole shareholder of OCM Luxembourg Procurement Holdings S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 26A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg and a share capital amounting to USD 20,000.00, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 175.821 (the Company). The Company was incorporated on February 13, 2013, pursuant to a deed of Maître Jean Seckler, notary residing in Junglinster, Grand Duchy of Luxembourg, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 992, page 47590, dated April 25, 2013.

The Shareholder has requested the undersigned notary to record that:

I. The twenty thousand (20,000) shares of the Company, having a nominal value of one dollar (USD 1) each, representing the entirety of the share capital of the Company, are duly represented at the Meeting which is consequently regularly constituted and may deliberate upon the items on the agenda hereinafter reproduced;

II. The agenda of the Meeting is worded as follows:

1. Waiver of convening notices;
2. Dissolution and liquidation of the Company;
3. Appointment of Headstart Management Services S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 7, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, and being registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 155.181, as liquidator of the Company and determination of the powers of the liquidator and liquidation procedure;
4. Discharge to be granted to the managers of the Company for the exercise of their mandate; and
5. Miscellaneous.

Now, therefore, the Shareholder, acting through its proxyholder, has requested the undersigned notary to record the following resolutions:

*First resolution*

The entirety of the share capital of the Company being represented, the Meeting waives the convening notices, the Shareholder represented at the Meeting considering himself as duly convened and declaring having perfect knowledge of the agenda which has been communicated to him in advance.

*Second resolution*

The Shareholder decides to dissolve the Company with immediate effect and to put the Company into liquidation.

*Third resolution*

The Shareholder decides to appoint Headstart Management Services S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 7, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, and being registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 155.181, as liquidator of the Company (the Liquidator).

*Fourth resolution*

The Shareholder decides that the Liquidator will prepare a detailed inventory of the Company's assets and liabilities, that the Liquidator will have the broadest powers pursuant to the Luxembourg law on commercial companies of August 10, 1915, as amended (the Law) to perform its duties (including without limitation to dispose of the Company's assets) and that the Company will be bound towards third parties by the sole signature of the Liquidator.

For such a purpose, the Liquidator shall be entitled to pass all deeds and carry out all operations, including those referred to in article 145 of the Law, without the prior authorisation of the general meeting of the Shareholder. The Liquidator may, under its sole responsibility, delegate his powers for specific defined operations or tasks, to one or several persons or entities.

The Liquidator shall be authorised to make, in his sole discretion, advance payments of the liquidation proceeds (boni de liquidation) to the Shareholder, in accordance with article 148 of the Law.

#### *Fifth resolution*

The Shareholder decides to grant full discharge to the managers of the Company for the exercise of their mandates.

There being no further business, the Meeting is closed.

#### *Estimate of costs*

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the Company incurs or for which it is liable by reason of the present deed, is approximately one thousand euro.

#### *Declaration*

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

WHEREOF, the present notarial deed was drawn up in Junglinster, on the day indicated at the beginning of this deed.

The document having been read to the proxyholder of the appearing parties, such proxyholder signed together with the notary the present original deed.

#### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille seize, le vingt-septième jour du mois d'avril,

Par-devant Maître Danielle KOLBACH, notaire de résidence à Redange/Attert, Grand-Duché de Luxembourg, agissant en remplacement de son confrère empêché Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, Grand-Duché de Luxembourg, lequel dernier restera dépositaire de la minute.

#### A COMPARU:

OCM Luxembourg EPF III S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 26A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg sous le numéro B 159.343 (l'Associé),

ici représentée par Madame Cristiana VALENT, employée, demeurant professionnellement à Junglinster, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Ladite procuration, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

L'Associé a prié le notaire instrumentant d'acter que l'Associé est le seul associé de OCM Luxembourg Procurement Holdings S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 26A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg et un capital social s'élevant à USD 20,000.00, étant immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 175.821, (la Société). La Société a été constituée le 13 février 2013 suivant un acte de Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, Grand-Duché de Luxembourg, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 992, page 47590, daté du 25 avril 2013.

L'Associé a prié le notaire instrumentant d'acter que:

I. Les vingt mille (20,000) parts sociales de la Société ayant une valeur nominale de un dollar (USD 1) chacune, représentant la totalité du capital social de la Société, sont dûment représentées à la présente assemblée qui est par conséquent régulièrement constituée et peut délibérer sur les points à l'ordre du jour reproduits ci-après;

II. L'ordre du jour de l'Assemblée est libellé comme suit:

1. Renonciation aux formalités de convocation;

2. Dissolution et liquidation de la Société;

3. Nomination de Headstart Management Services S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 7, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, et étant immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 155.181, en qualité de liquidateur de la Société et détermination des pouvoirs du liquidateur et de la procédure de liquidation;

4. Décharge à accorder aux gérants de la Société pour l'exercice de leur mandat; et

5. Divers.

Sur ce, l'Associé, représenté par son mandataire, a prié le notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes:

*Première résolution*

La totalité du capital social de la Société étant représentée, l'Assemblée renonce aux formalités de convocation, l'Associé représenté à l'Assemblée se considérant lui-même comme ayant été dûment convoqué et déclarant avoir une parfaite connaissance de l'ordre du jour qui lui a été communiqué à l'avance.

*Deuxième résolution*

L'Associé décide de dissoudre la Société avec effet immédiat et de mettre la Société en liquidation.

*Troisième résolution*

L'Associé décide de nommer Headstart Management Services S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 7, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, et étant immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 155.181, en qualité de liquidateur de la Société (le Liquidateur).

*Quatrième résolution*

L'Associé décide que le Liquidateur dressera un inventaire détaillé des actifs et passifs de la Société, que le Liquidateur sera investi des pouvoirs les plus étendus en vertu de la loi du 10 août 1915, telle que modifiée (la Loi), afin d'accomplir ses fonctions (y inclus le droit de disposer sans limite des actifs de la Société) et que la Société sera engagée vis-à-vis des tiers par la signature unique du Liquidateur.

A ces fins, le Liquidateur est autorisé à passer tous actes et accomplir toutes opérations, y inclus ceux prévus par l'article 145 de la Loi, sans autorisation préalable de l'assemblée générale de l'Associé. Le Liquidateur pourra, sous sa seule responsabilité, déléguer ses pouvoirs pour des opérations ou devoirs spécifiques et définis à une ou plusieurs personnes ou entités.

Le Liquidateur est autorisé, à sa seule discrétion, à payer des avances sur les bonis de liquidation à l'Associé, et ce conformément à l'article 148 de la Loi.

*Cinquième résolution*

L'Associé décide d'accorder pleine décharge aux gérants de la Société pour l'exercice de leurs mandats.

Plus aucun point ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.

*Estimation des frais*

Le montant total des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison du présent acte, est évalué à environ mille euros.

*Déclaration*

Le notaire instrumentant, qui comprend et parle la langue anglaise, déclare qu'à la requête des parties comparantes, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une traduction française et en cas de divergences entre la version anglaise et la version française, la version anglaise fera foi.

DONT ACTE, rédigé et passé à Junglinster, à la date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte ayant été faite au mandataire des parties comparantes, ce mandataire a signé avec le notaire instrumentant, le présent acte original.

Signé: Cristiana VALENT, Danielle KOLBACH.

Enregistré à Grevenmacher Actes Civils, le 02 mai 2016. Relation GAC/2016/3431. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

*Le Receveur (signé): G. SCHLINK.*

Référence de publication: 2016104372/147.

(160075455) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2016.

**«Red Squirrel Services S.à r.l.», Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4149 Esch-sur-Alzette, 37, rue Romain Fandel.

R.C.S. Luxembourg B 189.369.

L'an deux mille seize, le vingt-deux avril.

Par-devant Maître Patrick SERRES, notaire de résidence à Remich (Grand-Duché de Luxembourg).

Ont comparu:

1) Madame Mandy PATRICK, gérante, demeurant à L-3595 Dudelange, 23, rue Dr Welter;

2) Monsieur Jacques EMSIX, courtier en assurances, demeurant à L-1651 Luxembourg, 29, avenue Guillaume.

Lesquels comparants déclarent être les seuls et uniques associés de la société à responsabilité limitée Red Squirrel Services S.à r.l., ayant son siège social à L-1455 Strassen, 3, rue Thomas Edison, constituée suivant acte notarié du 25 juillet 2014, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 2822 du 09 octobre 2014.

Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (12.500.- EUR), divisé en cent (100) parts sociales de cent vingt-cinq euros (125.- EUR) chacune.

Lesdits comparants se sont ensuite réunis en assemblée générale extraordinaire, à laquelle ils déclarent avoir été régulièrement convoqués et ont pris à l'unanimité et sur ordre du jour conforme la résolution suivante:

*Résolution unique*

L'assemblée décide de transférer avec effet immédiat le siège social de la société à L-4149 Esch-Sur-Alzette, 37, rue Romain Fandel et de modifier la première phrase de l'article 5 des statuts en conséquence qui aura la teneur suivante:

**Art. 5. (Première phrase).** «Le siège social est établi dans la commune d'Esch-Sur-Alzette.».

*Déclaration*

Les associés prénommés déclarent, en application de la loi du 12 novembre 2004 relative à la lutte contre le blanchiment et contre le financement du terrorisme, et du règlement grand-ducal du 1<sup>er</sup> février 2010, être les bénéficiaires réels et finaux de la société ci-dessus et certifient que les fonds/biens/droits ne proviennent d'aucune infraction pénale.

Dont acte, fait et passé à Strassen, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation en langue du pays aux comparants, connus du notaire par noms, prénoms, état et demeure, ils ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: M. PATRICK, J. EMSIX, Patrick SERRES.

Enregistré à Grevenmacher Actes Civils, le 29 avril 2016. Relation: GAC/2016/3358. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

*Le Receveur* (signé): G. SCHLINK.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Remich, le 04 mai 2016.

Référence de publication: 2016104426/36.

(160075621) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2016.

---

**AIYA International S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 11-13, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 128.232.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 mai 2016.

Référence de publication: 2016102943/10.

(160074177) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2016.

---

**Adelaide Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5367 Schuttrange, 64, rue Principale.

R.C.S. Luxembourg B 136.733.

Les comptes annuels au 05 novembre 2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Schuttrange, le 3 mars 2016.

Référence de publication: 2016102922/10.

(160074709) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2016.

---